

Consommations alimentaires en Haute-Normandie

Sous le titre générique « consommations alimentaires » sont abordés dans ce document les aspects nutritionnels à travers l'analyse de grands groupes alimentaires (fruits et légumes, féculents, produits laitiers, viande, poisson, oeufs, les produits sucrés, gras et/ou salés) ainsi que les consommations de boissons alcoolisées.

Les pratiques et consommations alimentaires ont connu au cours des dernières décennies des mutations profondes, concomitantes des évolutions des habitudes de vie et des technologies. L'alimentation a gagné en diversité et le fait le plus marquant aura été le développement des plats préparés et de la restauration rapide. Au quotidien, notre alimentation est dépendante de multiples facteurs eux-mêmes largement dépendants de la génération et de la catégorie socio-professionnelle. L'acte alimentaire est soumis à des contraintes économiques, organisationnelles, voire sanitaires mais comporte toujours une dimension de plaisir et de relation sociale. Selon la période de l'année, le jour de la semaine, l'heure, le contexte et la commensalité, la composition de nos repas, la préparation des aliments et la façon de les consommer varient considérablement.

Les boissons alcoolisées occupent une place à part dans l'alimentation, et particulièrement en tant que déterminant sanitaire, par la gravité des conséquences de leur consommation. À l'instar des autres aliments, cette consommation a fortement évolué au cours des dernières décennies, qu'il s'agisse des quantités consommées, du type de boissons ou de leur qualité. Si les alcools restent ancrés dans nos modes de vie, la pression culturelle et sociétale a évolué devant la prise de conscience du risque, de sorte que la modération, voire l'abstinence sont socialement largement acceptées. Cependant, les consommations à risque demeurent à un niveau très préoccupant, tout en ayant changé dans leur nature : en regard d'une diminution de la consommation régulière s'installent au premier plan des conduites d'alcoolisation aiguës dont les déterminismes culturels, géographiques et sociaux ne sont plus les mêmes. Compte tenu du délai d'installation des pathologies spécifiquement liées à l'alcool, la seule prise en compte des indicateurs de morbidité et mortalité ne fournit qu'une observation rétrospective et décalée des comportements.

Pour orienter et évaluer les politiques de prévention, une connaissance fine des pratiques alimentaires est particulièrement intéressante, y compris au plan régional. En effet, bien qu'une tendance à la standardisation se soit affirmée ces dernières années, les évolutions des modes d'alimentation n'ont pas gommé une dimension traditionnelle liée aux cultures et, de ce fait, génératrice de disparités entre pays et, à l'intérieur des pays. À partir du décompte des prises alimentaires de la veille, ce document décrit de façon détaillée, par type d'aliments, les comportements alimentaires des Haut-Normands en analysant les différences d'ordre socio-économique ou générationnel ainsi que les écarts avec la moyenne nationale. Les résultats sont confrontés aux repères du Programme national nutrition santé (PNNS) de façon à situer la région en matière de comportements alimentaires à risque. Un sous-chapitre particulier est consacré aux boissons alcoolisées. Dans les limites des informations recueillies, qui ne permettent pas d'évaluer la chronicité ni la répétition des comportements, des indications sont apportées quant au dépassement des seuils de consommation préconisés.



Introduction	1	Produits gras et salés	10
Fruits et légumes	2	Produits sucrés	12
Féculents	4	Boissons alcoolisées	14
Produits laitiers	6	Plats préparés et produits « bio »	18
Viande, poisson, œufs	8	Méthodologie	19
Connaissances et suivi des repères PNNS ...	9	Synthèse	20

→ Fruits et légumes

→ Repères PNNS et indicateurs

Le Programme national nutrition santé recommande de manger **au moins 5 fruits et légumes par jour** :

- à chaque repas et en cas de petits creux,
- crus, cuits, nature ou préparés,
- frais, surgelés ou en conserve.

Dans le PNNS 2001-2005, un « petit consommateur de fruits » est défini comme consommant quotidiennement moins d'une portion et demie de fruits, et un « petit consommateur de légumes », comme consommant quotidiennement moins de deux portions de légumes. Dans le Baromètre santé nutrition, la consommation est mesurée en termes de prise et non de portion (cf. méthodologie spécifique - p 19). Aussi, sont considérés comme petits consommateurs de fruits les individus ayant consommé des fruits une fois ou moins la veille de l'enquête. La même définition s'applique aux petits consommateurs de légumes. Les soupes sont incluses dans le groupe des fruits et légumes. Par contre, les jus de fruits ont été exclus dans la mesure où le rappel des 24 heures ne permettait pas de distinguer les jus « sans sucre ajouté ». Dans les recommandations PNNS, un verre (pour les adultes) et un demi verre (pour les enfants) de jus sans sucre ajouté peut constituer un des cinq fruits et légumes par jour.

Un Haut-Normand sur dix a consommé 5 fruits et légumes la veille de l'enquête

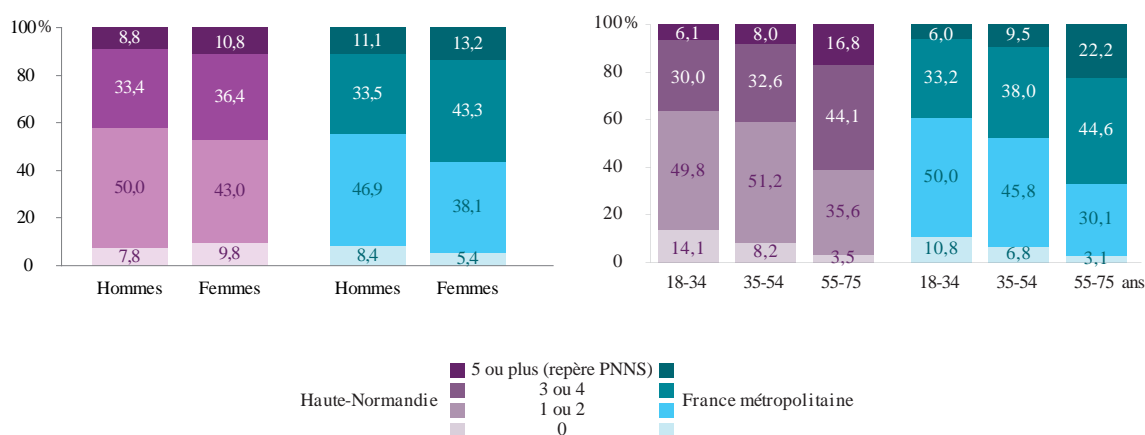
Parmi les Haut-Normands enquêtés, 8,8 % déclarent n'avoir mangé aucun fruit et aucun légume la veille de l'enquête. Ils sont 46,4 % à déclarer en avoir mangé une ou deux fois, 34,9 % trois ou quatre fois et 9,8 % au moins cinq fois comme le préconise le PNNS. La proportion de personnes ayant suivi ce repère la veille de l'interview est moindre par rapport à celle observée pour la France métropolitaine, après ajustement sur la période de l'interview : respectivement 9,8 % contre 12,2 %.

Les personnes plus âgées et celles davantage diplômées plus nombreuses à manger au moins 5 fruits ou légumes

En Haute-Normandie, et de manière générale en France, la proportion de personnes ayant suivi ce repère augmente avec l'âge et le niveau de diplôme. Ainsi, ce sont les plus âgés et les plus diplômés qui déclarent davantage manger au moins cinq fruits et légumes la veille de l'enquête. En région, 16,8 % des 55-75 ans suivent les repères PNNS contre 8,0 % des 35-54 ans et 6,1 % des 18-34 ans. De même, 13,4 % des «bac+2 ou plus» suivent ces repères contre 8,1 % des «bac», 10,6 % des personnes ayant un diplôme inférieur au bac et 6,4 % de celles sans diplôme. Par ailleurs, le statut tabagique intervient dans le sens où les fumeurs suivent moins souvent le repère PNNS que ceux qui n'ont jamais fumé, respectivement 5,3 % contre 11,8 %.

Les femmes ont également plus tendance à suivre le repère PNNS que les hommes. Mais cette différence n'est significative qu'au niveau national.

Figure 1 : Consommation de fruits et légumes la veille de l'enquête selon le sexe et selon l'âge



Source : Baromètre santé nutrition 2008 - ORSHN, Inpes - Exploitation : ORSHN

Les Haut-Normands, après ajustement sur la période de l'interview, respectent moins souvent le repère PNNS relatif aux fruits et légumes que le reste des Français. La consommation de fruits et légumes croît significativement avec l'âge. En France uniquement, les femmes suivent significativement plus le repère PNNS que les hommes.

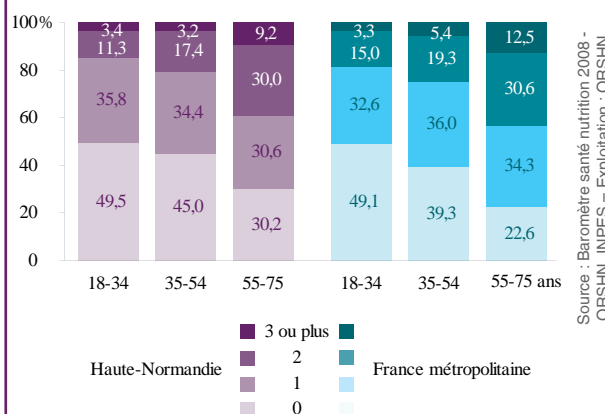
Environ trois Haut-Normands sur quatre ont mangé au plus une fois des fruits la veille de l'enquête...

Un peu plus de deux Haut-Normands sur cinq (42,4 %) n'ont pas consommé de fruits la veille de l'enquête, un tiers (33,8 %) en ont mangé un, 18,9 % deux et 4,9 % trois fruits ou plus. La proportion de petits consommateurs de fruits en région n'est pas significativement différente de celle de l'ensemble de la France (76,2 % et 71,8 %). Les petits consommateurs de fruits en Haute-Normandie sont plutôt les jeunes, les fumeurs et les personnes peu ou pas diplômées. En effet, 85,3 % des jeunes de 18 à 34 ans ont consommé au plus un fruit la veille de l'enquête contre 79,4 % des 35-54 ans et 60,8 % des 55-75 ans ; 85,7 % des fumeurs sont des petits consommateurs contre 72,0 % de ceux qui n'ont jamais fumé. Enfin, 80,4 % des non diplômés et 76,6 % de ceux ayant un diplôme inférieur au bac sont dans ce cas contre 70,7 % des diplômés de l'enseignement supérieur. De même, la proportion de petits consommateurs est plus importante chez les personnes enquêtées sur leur consommation du week-end que la semaine, 78,7 % contre 75,2 %. A l'inverse, les personnes seules sont moins concernées par une faible consommation de fruits que les autres : 62,0 % contre 81,9 % pour les foyers monoparentaux, 83,8 % pour les foyers avec enfants et 68,5 % pour les foyers sans enfant.

...et la moitié au plus une fois des légumes

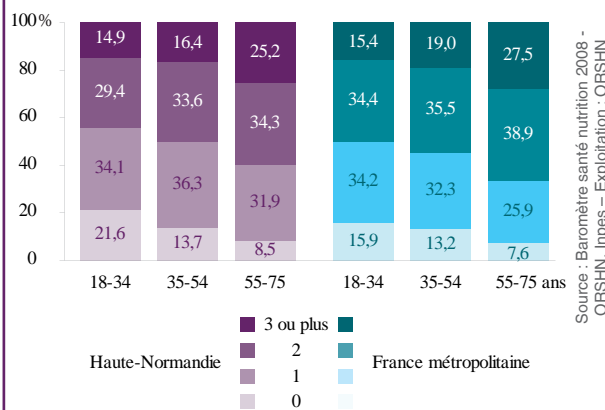
Près d'un Haut-Normand sur sept (14,8 %) n'a pas mangé de légumes la veille de l'enquête, un tiers (34,4 %) en a mangé une seule fois, un autre tiers (32,4 %) deux fois et un peu moins d'un sur cinq (18,4 %) trois fois ou plus. La proportion de petits consommateurs de légumes est plus élevée en région que dans le reste de la France (49,2 % contre 43,4 % pour la France métropolitaine). Comme pour la consommation de fruits, celle de légumes est plus faible le week-end, chez les jeunes et les personnes non diplômées. Elle est aussi plus faible chez les hommes. Ainsi, en Haute-Normandie, les petits consommateurs représentent 52,5 % des hommes contre 46,0 % des femmes, 55,7 % des jeunes de 18 à 34 ans, 50,0 % de ceux de 35 à 54 ans et 40,4 % de ceux de 55 à 75 ans. Cela concerne également 57,6 % des non diplômés contre 48,5 % de ceux avec un niveau inférieur au bac, 50,2 % de ceux qui ont le bac et 40,7 % de ceux qui ont un bac+2 ou plus. Enfin, la proportion de petits consommateurs est de 53,1 % le week-end contre 47,7 % la semaine.

Figure 2 : Consommation de fruits la veille de l'enquête selon l'âge



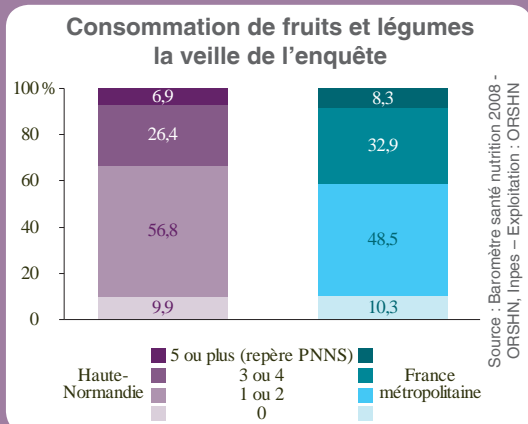
Aucune différence significative pour la consommation de fruits entre la Haute-Normandie et le reste de la France. Cette consommation varie significativement avec l'âge, sauf entre 35-54 ans et 55-75 ans en région.

Figure 3 : Consommation de légumes la veille de l'enquête selon l'âge



La consommation de légumes est moins importante au niveau régional qu'au niveau national. Elle varie significativement avec l'âge.

→ Zoom 12-17 ans



Une consommation de légumes plus faible que dans le reste de la France

En Haute-Normandie, un adolescent de 12 à 17 ans sur dix (9,9 %) n'a mangé ni fruit ni légume la veille de l'enquête, plus de la moitié (56,8 %) en ont mangé un ou deux, un peu plus d'un quart (26,4 %) trois ou quatre et seulement 6,9 % au moins cinq. Plus de quatre jeunes sur cinq (81,6 %) ont mangé au plus une fois des fruits la veille de l'interview et trois sur cinq (62,0 %) au plus une fois des légumes. La situation n'est pas différente entre la Haute-Normandie et le reste de la France, à l'exception de la consommation de légumes qui est chez les adolescents comme chez leurs aînés moins importante en région (62,0 % de petits consommateurs en région contre 51,3 % dans l'ensemble de la France).

→ Féculents

→ Repères PNNS et indicateurs

Le Programme national nutrition santé recommande de **manger des féculents à chaque repas et selon l'appétit** et de :

- favoriser les aliments céréaliers complets ou le pain bis,
- privilégier la variété.

Le groupe des féculents intègre : le pain, les céréales (de type pâtes, riz, blé, semoule), les céréales prêtes à consommer (appelées parfois « céréales du petit-déjeuner »), les pommes de terre et les légumes secs.

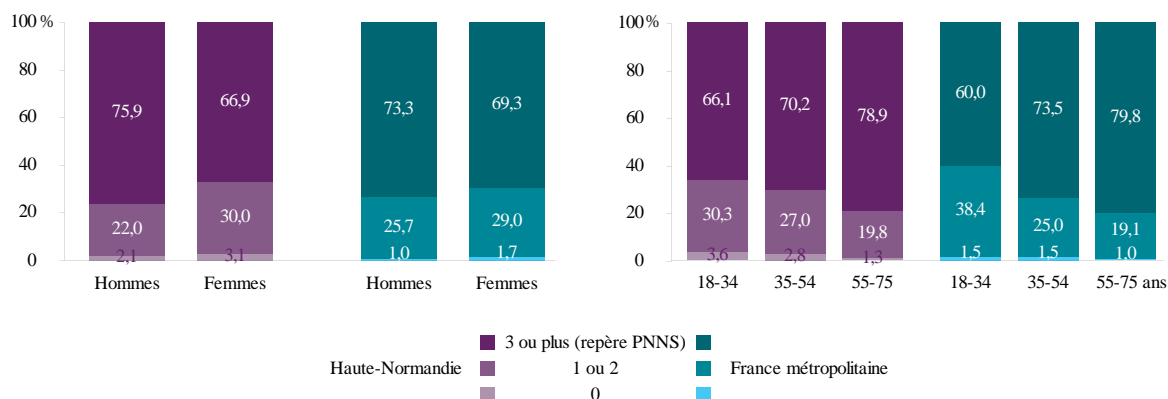
Le nombre de prises de féculents au sein d'un repas n'étant pas limité dans la formulation de ce repère, il a été considéré qu'il correspondait à la consommation de féculents au moins trois fois par jour.

Sept Haut-Normands sur dix ont respecté la préconisation du PNNS relative à la consommation de féculents

Seuls 2,6 % des Haut-Normands n'ont pas mangé de féculents la veille de l'enquête ; un peu plus d'un quart en ont mangé une ou deux fois et plus de sept sur dix en ont mangé trois fois ou plus, ce qui est assez proche de ce qui est constaté au niveau national (71,3 %). Cette consommation est liée, en région comme au niveau national, au sexe, à l'âge, à la situation familiale et au statut tabagique. Ce sont ainsi les hommes, les plus âgés, les personnes n'ayant jamais fumé ou anciens fumeurs et les personnes de foyers avec enfants

qui respectent davantage la préconisation. En effet, cette dernière est suivie par 75,9 % des hommes contre 66,9 % des femmes, par 78,9 % des plus âgés contre 70,2 % des 35-54 ans et 66,1 % des plus jeunes mais aussi par 74,9 % des non fumeurs et 74,0 % des anciens fumeurs contre 63,9 % des fumeurs. De même, 63,3 % des personnes seules suivent ce repère contre 75,5 % dans les foyers monoparentaux, 71,4 % dans les foyers avec enfant et 73,1 % de ceux sans enfant (non significatif pour la dernière modalité).

Figure 4 : Consommation de féculents la veille de l'enquête selon le sexe et selon l'âge



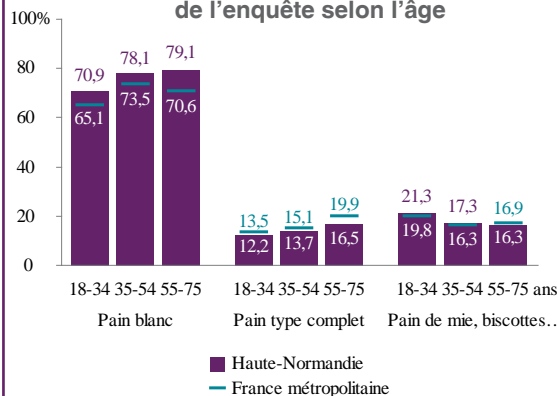
Source : Baromètre santé nutrition 2008 - ORSHN, Inpes - Exploitation : ORSHN

La consommation de féculents ne diffère pas entre le niveau national et le niveau régional. La consommation de féculents est significativement plus importante chez les hommes et varie avec l'âge, sauf en Haute-Normandie entre les 18-34 ans et les 35-54 ans.

Une consommation plus importante de pain blanc en Haute-Normandie

Ne pas avoir mangé de pain la veille de l'enquête concerne moins d'un Haut-Normand sur dix (8,1 %), un cinquième (20,8 %) en a pris une fois, plus d'un tiers (37,7 %) deux fois et un tiers (33,4 %) trois fois ou plus. La consommation de pain (tous types confondus) ne diffère pas entre les niveaux régional et national. Par contre, celle de pain blanc, qui est la plus répandue, est plus fréquente en Haute-Normandie : 76,0 % en ont mangé au moins une fois la veille de l'enquête contre 70,1 % dans l'ensemble de la France. La consommation de pain de mie ou de biscottes la veille de l'enquête concerne 18,3 % des Haut-Normands et celle de pain complet 14,0 %. Pour ces deux types de pain, les consommations sont assez proches de celles de l'ensemble des Français (respectivement 17,5 % et 16,0 %).

Figure 5 : Types de pain consommé la veille de l'enquête selon l'âge



Source : Baromètre santé nutrition 2008 - ORSHN, Inpes - Exploitation : ORSHN

Le pain blanc est plus consommé en région que dans le reste de la France. Sa consommation est moins fréquente chez les jeunes de 18-34 ans que tous les autres en France et que les plus âgés en région. Celle de pain complet varie aussi selon l'âge, sauf entre les 35-54 ans et les 55-75 ans en région. À l'inverse, en France seulement, le pain de mie et les biscottes sont moins consommés avec l'âge.

Consommation moindre de pain pour les femmes, les personnes seules et les jeunes

En Haute-Normandie comme dans l'ensemble de la France, les femmes sont moins nombreuses à déclarer manger du pain la veille de l'enquête (89,6 % contre 94,4 %), notamment du pain blanc (74,1 % contre 78,1 % pour les hommes). Au niveau national seulement, les femmes déclarent consommer davantage de pain complet et de pain de type pain de mie ou biscottes. Cet élément n'est pas mis en évidence dans l'analyse régionale.

La consommation de pain en général et celle des différents types de pain étudiés est différente selon l'âge, hormis en région pour le pain de mie (Figure 5). Les jeunes sont moins enclins à en consommer que leurs aînés, notamment le pain blanc ou complet : 88,0 % des 18-34 ans ont mangé du pain la veille de l'enquête contre 92,5 % des 35-54 ans et 95,7 % des 55-75 ans. Quant au pain de mie, l'analyse des données nationales souligne à l'inverse une consommation plus

fréquente chez les jeunes.

La situation familiale est un facteur lié à la consommation de pain blanc, au niveau régional et national : les personnes seules présentent une proportion plus faible que les autres, 61,1 % contre 75,2 % dans les foyers monoparentaux, 77,9 % dans les foyers avec enfant et 78,0 % dans les foyers sans enfant. En région seulement, le fait d'habiter en milieu rural est corrélé positivement à la consommation de pain dont le pain blanc : 82,6 % consomment du pain blanc en milieu rural contre 72,2 % en milieu urbain.

Enfin, en région comme au niveau national, les personnes plus diplômées ont plus tendance à consommer du pain complet que celles sans diplôme ou peu diplômées : 18,4 % des Haut-Normands ayant un bac+2 ou plus contre 13,9 % de ceux sans diplôme et 13,4 % de ceux qui ont un diplôme inférieur au bac.

Trois Haut-Normands sur dix ont mangé au moins deux fois des céréales du type pâtes, riz, blé, semoule¹, des pommes de terre ou des légumes secs la veille de l'enquête

En Haute-Normandie, 18,5 % des enquêtés n'ont mangé ni céréales du type pâtes, riz, blé, semoule, ni pommes de terre, ni légumes secs la veille de l'enquête. La moitié (51,0 %) en a mangé une fois, 28,5 % deux fois et 2,0 % trois fois ou plus. La situation est assez analogue à celle du reste de la France. Les

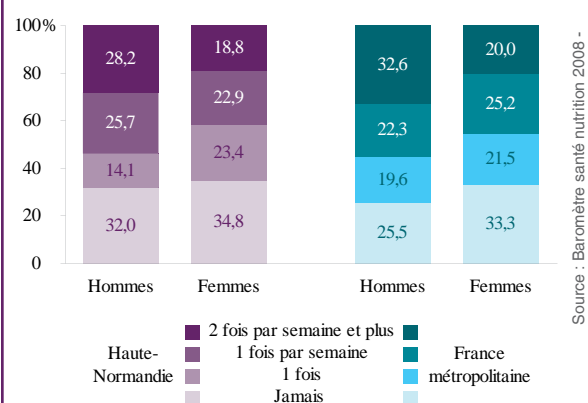
Une consommation de légumes secs moins importante en Haute-Normandie

La consommation de légumes secs est appréhendée à partir d'un rappel des 15 derniers jours. Un tiers des Haut-Normands (33,5 %) n'ont pas mangé de légumes secs durant les 15 jours précédant l'enquête, 18,8 % en ont pris une fois durant ces 15 jours, 24,3 % une fois par semaine et 23,4 % au moins deux fois par semaine. Au total, 66,5 % des Haut-Normands ont consommé des légumes secs au moins une fois au cours des 15 derniers jours contre 70,5 % de l'ensemble des Français. Les variations selon le sexe ne sont pas significatives en région mais le sont au niveau national, au détriment des femmes.

Par contre, en région comme pour l'ensemble de la France, la situation familiale est liée à la consommation de légumes secs. Ainsi, la proportion de personnes ayant consommé des légumes secs au moins une fois au cours des 15 derniers jours est de 69,8 % dans les foyers avec enfants non monoparentaux et 65,1 % dans les foyers sans enfant contre 53,4 % dans les foyers monoparentaux et 60,4 % des personnes vivant seules.

foyers avec enfants non monoparentaux sont plus souvent consommateurs de céréales que les foyers sans enfant ou les personnes seules, soit en région respectivement 85,3 %, 76,9 % et 76,5 %.

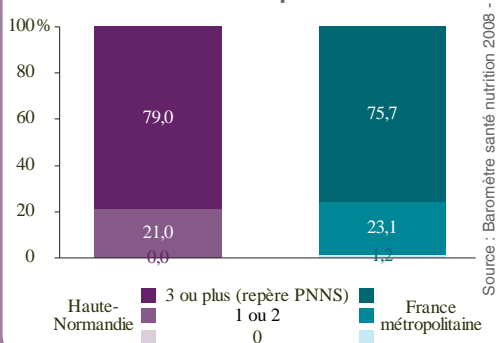
Figure 6 : Consommation de légumes secs durant les 15 jours précédant l'enquête selon le sexe



La consommation de légumes secs est moindre en Haute-Normandie par rapport au niveau national. Au niveau national seulement, les hommes ont davantage déclaré avoir consommé ce type d'aliment que les femmes.

→ Zoom 12-17 ans

Consommation de féculents la veille de l'enquête



Quatre Haut-Normands de 12-17 ans sur cinq ont respecté la préconisation du PNNS relative à la consommation de féculents

En Haute-Normandie, près de quatre adolescents sur cinq (79,0 %) ont suivi les recommandations du PNNS relatives à la consommation de féculents. Environ neuf sur dix (91,6 %) ont mangé des céréales du type pâtes, riz, blé, semoule, des pommes de terres ou des légumes secs la veille de l'enquête. De même, près de neuf sur dix (89,6 %) ont pris du pain : 78,1 % du pain blanc, 9,7 % du pain complet et 16,9 % des pains de type pain de mie ou biscottes.

¹ Hors céréales prêtes à consommer du petit déjeuner.

→ Produits laitiers

→ Repères PNNS et indicateurs

Le Programme national nutrition santé recommande **de manger 3 produits laitiers par jour et jusqu'à 4 pour les enfants, les adolescents et les séniors** (12-17 ans et 55 ans et plus) et de :

- privilégier la variété,
- privilégier les fromages les plus riches en calcium, les moins gras et les moins salés.

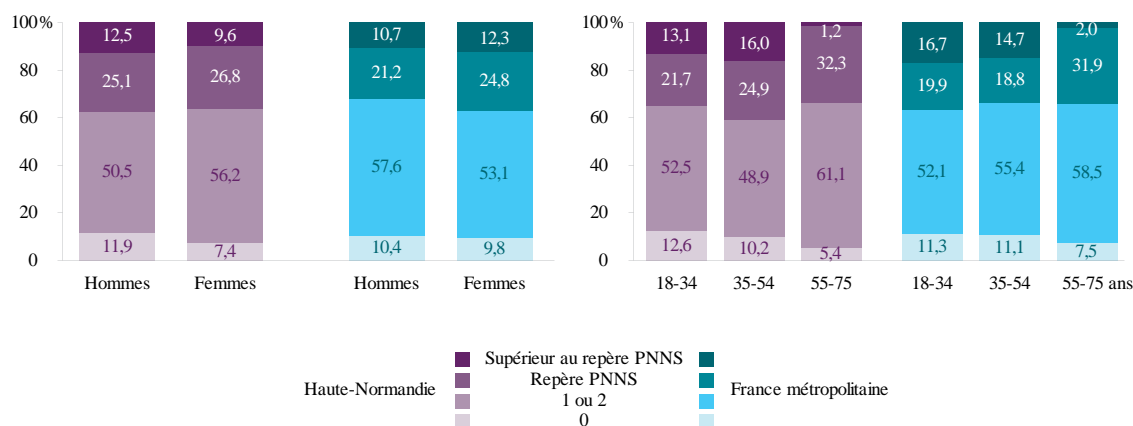
Le groupe des produits laitiers inclut les boissons lactées, les yaourts, les petits-suisseurs, le fromage blanc et les fromages. Les glaces et les desserts lactés ne figurent pas dans ce groupe. Ils sont uniquement comptabilisés dans les produits sucrés dans la mesure où il est considéré que c'est leur caractéristique nutritionnelle dominante.

Les recommandations du PNNS relatives à la consommation de produits laitiers sont davantage suivies par les Haut-Normands

Un Haut-Normand sur dix (9,6 %) n'a mangé aucun produit laitier² la veille de l'enquête. Un peu plus de la moitié (53,4 %) en ont pris un ou deux, un quart (25,9 %) ont suivi le repère PNNS et 11,0 % ont consommé davantage de produits laitiers que la préconisation. Ce repère est plus respecté en Haute-Normandie que dans le reste de la France (23,0 % en France

métropolitaine). Au niveau régional comme au niveau national, la proportion de personnes qui suivent ce repère varie selon l'âge, en faveur des plus âgées : 32,3 % des Haut-Normands de 55-75 ans contre 24,9 % des 35-54 ans et 21,7 % des 18-34 ans. Par contre, le sexe n'est pas un facteur discriminant (Figure 7).

Figure 7 : Consommation de produits laitiers la veille de l'enquête selon le sexe et selon l'âge

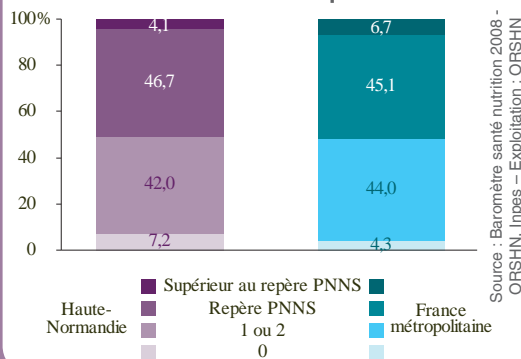


Source : Baromètre santé nutrition 2008 - ORSHN, Inpes - Exploitation : ORSHN

Le repère PNNS est mieux suivi en Haute-Normandie que dans le reste de la France. Les personnes de 18-54 ans ont moins suivi ce repère que leurs aînées. Aucune différence significative suivant le sexe n'est constatée.

→ Zoom 12-17 ans

Consommation de produits laitiers la veille de l'enquête



Source : Baromètre santé nutrition 2008 - ORSHN, Inpes - Exploitation : ORSHN

Un peu moins de la moitié des 12-17 ans a suivi le repère PNNS relatif à la consommation de produits laitiers

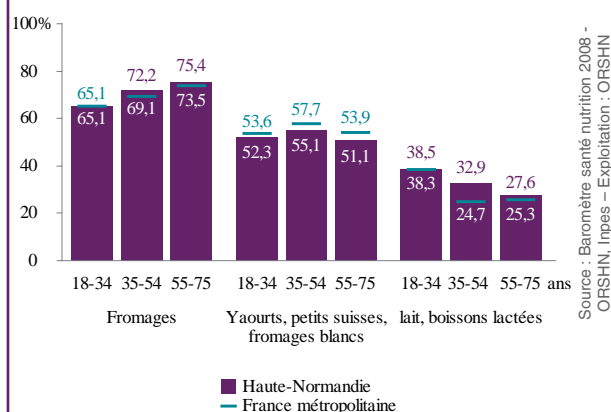
En Haute-Normandie, la moitié (49,2 %) des adolescents de 12 à 17 ans a consommé moins de produits laitiers que ce qui est préconisé par le PNNS. Ils sont un peu moins de la moitié (46,7 %) à avoir suivi ce repère, c'est-à-dire à avoir mangé trois ou quatre produits laitiers la veille de l'interview et 4,1 % en ont pris au moins cinq. Ce sont les plus jeunes qui respectent davantage les recommandations (60,7 % des 12-14 ans contre 32,6 % des 15-17 ans). De même, le suivi est plus fréquent chez les personnes enquêtées sur les consommations de la semaine que le week-end. Au niveau national seulement, les garçons (51,3 %) suivent mieux le repère que les filles (38,8 %).

² Lorsque est prise en compte la consommation de desserts lactés et de glaces dans le décompte des produits laitiers 7,6 % des Haut-Normands déclarent n'avoir mangé aucun produit laitier la veille de l'enquête, 50,1 % un ou deux, 28,3 % ont suivi le repère PNNS et 14,0 % l'ont dépassé.

Davantage de consommateurs de fromages et de lait ou boissons lactées en Haute-Normandie

Sept Haut-Normands sur dix (70,8 %) ont mangé du fromage la veille de l'enquête contre 69,2 % de l'ensemble des Français. En Haute-Normandie, cette proportion est plus importante chez les personnes plus âgées (75,4 % des 55-75 ans contre 65,1 % des 18-34 ans), chez les hommes (74,6 % contre 67,1 %) et enfin chez les anciens fumeurs (78,3 % contre 63,4 % de ceux qui n'ont jamais fumé). Un peu plus de la moitié (53,1 %) ont mangé au moins un yaourt, petit-suisse ou fromage blanc la veille de l'interview (48,0 % au moins un yaourt, 5,9 % au moins un fromage blanc et 1,3 % au moins un petit-suisse), ce qui n'est pas différent de la situation de l'ensemble de la France (55,3 %). Ce type de produits est davantage consommé par les femmes et les non fumeurs mais ne varie pas significativement selon l'âge en région. Ainsi, 58,3 % des femmes ont mangé au moins un yaourt, petit suisse ou fromage blanc la veille de l'enquête contre 47,7 % des hommes. Cette proportion est de 58,1 % pour les non fumeurs contre 46,1 % pour les fumeurs. De plus, ce type de produits est plus consommé en semaine (55,6 %) que le week-end (46,5 %). Enfin, un tiers des Haut-Normands ont consommé du lait (ou boissons lactées) la veille de l'enquête, proportion plus importante que pour l'ensemble de la France (29,1 %). Cela concerne 38,5 % des 18-34 ans puis 32,9 % des 35-54 ans et enfin 27,6 % des 55-75 ans, de même que 37,1 % de ceux qui n'ont jamais fumé contre 30,4 % des fumeurs.

Figure 8 : Type de produits laitiers consommés la veille de l'enquête selon l'âge



Les Haut-Normands sont davantage consommateurs de fromage et de lait ou boissons lactées que le reste des Français. Toutes les consommations varient selon l'âge en France. En région, cela concerne le lait ou boissons lactées et aussi le fromage, entre les 18-34 ans et les 55-75 ans.

→ Les produits laitiers se classent en 3 catégories :

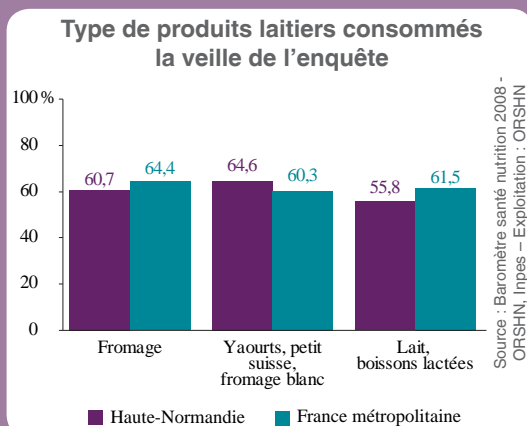
- **Le lait** : cru, frais, pasteurisé, stérilisé, en poudre...
- **Les fromages** : si nombreux qu'il y en a pour tous les goûts...
- **Les yaourts, les fromages blancs et les laits fermentés**. Cette catégorie n'inclut pas les crèmes desserts, qui sont des produits plus ou moins gras et sucrés.

Une majorité des personnes qui respectent le repère PNNS relatif à la consommation de produits laitiers a varié le type de produits laitiers consommés

Parmi les Haut-Normands ayant consommé au moins un produit laitier la veille de l'enquête, plus de la moitié (57,3 %) ont mangé au moins deux types³ de produits laitiers différents, plus précisément 40,5 % en ont mangé deux et 16,7 % ont pris les trois grands types de produits laitiers. Cette situation n'est pas différente de celle du reste de la France. Ceux qui ont respecté le repère PNNS et qui ont donc mangé trois

produits laitiers (voire quatre pour les enfants, adolescents et seniors) ont bien évidemment plus tendance à diversifier leur consommation : 87,2 % contre 45,2 % de ceux qui n'ont pas suivi le repère. En région comme pour l'ensemble de la France, les personnes de 18 à 34 ans ont plus souvent varié les produits laitiers que celles de 55 à 75 ans, 58,1 % contre 52,3 %.

→ Zoom 12-17 ans



Les Haut-Normands de 12-17 ans plus nombreux à consommer du lait ou des boissons lactées et des yaourts, petits-suisse ou fromages blancs que leurs aînés

Trois Haut-Normands de 12 à 17 ans sur cinq (60,7 %) ont mangé du fromage la veille de l'enquête, 64,6 % des yaourts, petits-suisse ou fromages blancs et 55,9 % du lait ou des boissons lactées. Ils sont ainsi davantage consommateurs de lait ou boissons lactées et de yaourts, petits-suisse ou fromages blancs que leurs aînés, contrairement au fromage.

Par ailleurs, comme leurs aînés, ce sont plutôt les garçons qui mangent du fromage. Enfin, en Haute-Normandie comme dans l'ensemble de la France, les jeunes de 12-14 ans sont plus souvent consommateurs de lait ou boissons lactées que ceux de 15-17 ans.

³ Les produits laitiers sont classés en trois grands types : le lait - les fromages et les yaourts - fromages blancs et laits fermentés.

→ Viande, poisson, œufs

→ Repères PNNS et indicateurs

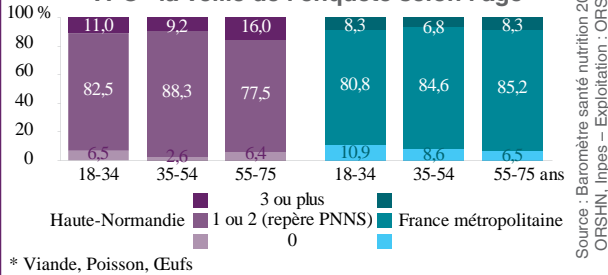
Le Programme national nutrition santé recommande de manger **1 à 2 fois par jour un aliment du groupe viande, poisson, œufs (VPO)** :

- en quantité inférieure à l'accompagnement,
- pour la viande, privilégier la variété des espèces et les morceaux les moins gras.

Le PNNS recommande également de **manger au moins 2 fois par semaine du poisson.**

Le groupe d'aliments viande, poisson, œufs inclut le jambon blanc et les fruits de mer. Par contre, les charcuteries ne figurent pas dans ce groupe dans la mesure où il s'agit de produits riches en graisse et en sel.

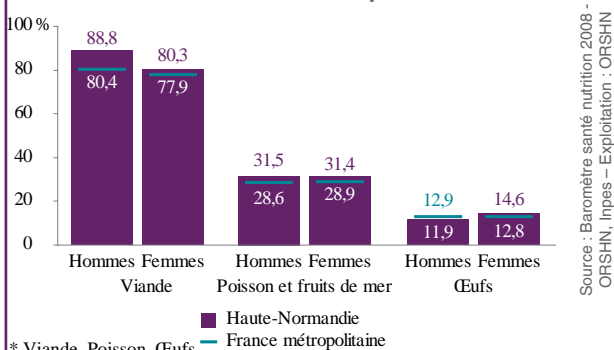
Figure 9 : Consommation d'aliments du groupe VPO* la veille de l'enquête selon l'âge



Source : Baromètre santé nutrition 2008 - ORSHN, Inpes - Exploitation : ORSHN

* Viande, Poisson, Œufs
La consommation d'aliments du groupe VPO ne diffère pas entre les niveaux régional et national. Elle varie significativement selon l'âge uniquement en région où les 35-54 ans consomment plus que les 55-75 ans.

Figure 10 : Type d'aliments du groupe VPO* consommés la veille de l'enquête selon le sexe



Source : Baromètre santé nutrition 2008 - ORSHN, Inpes - Exploitation : ORSHN

* Viande, Poisson, Œufs
Avoir consommé de la viande la veille de l'enquête est plus fréquent en région que dans le reste de la France, cela concerne également plus les hommes. Aucune différence n'est constatée pour le poisson, les fruits de mer et les œufs.

Cinq Haut-Normands sur six suivent le repère PNNS relatif à la consommation d'aliments du groupe VPO

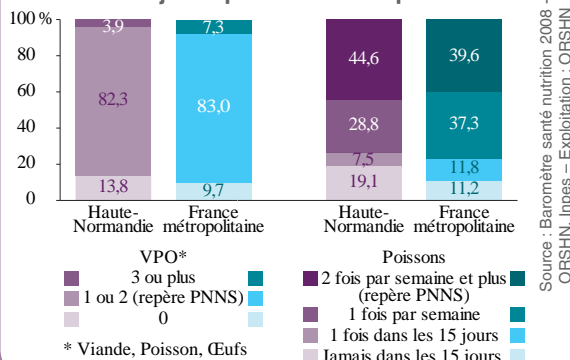
Une grande majorité des Haut-Normands (83,5 %) ont mangé un ou deux aliments appartenant au groupe VPO la veille de l'enquête, ce qui est recommandé par le PNNS. Seuls 4,9 % n'en ont mangé aucun et à l'inverse, 11,6 % en ont mangé trois ou plus. Cette situation est très proche de celle de l'ensemble de la France (83,6% en ont mangé un ou deux). En Haute-Normandie seulement, les personnes de 35-54 ans ont plus tendance à respecter la recommandation du PNNS que les plus âgées, respectivement 88,3 % contre 77,5 % (Figure 9). Il apparaît par ailleurs que respecter ce repère PNNS est plus fréquent la semaine que le week-end, en région comme dans le reste de la France. Ainsi, 85,5 % des Haut-Normands interrogés sur leur consommation de la semaine ont mangé un ou deux aliments du groupe VPO contre 78,0 % de ceux interrogés sur leur consommation du week-end.

Les Haut-Normands plus consommateurs de viande que le reste des Français

Plus de cinq Haut-Normands sur six (84,5 %) ont mangé de la viande la veille de l'enquête, proportion plus importante que pour l'ensemble de la France (79,1 %). Un peu moins d'un sur trois (31,5 %) a consommé du poisson ou des fruits de mer et près d'un sur huit (13,3 %) des œufs. En région comme au niveau national, le sexe (Figure 10), la structure familiale et le niveau de diplôme sont liés à la consommation de viande. En Haute-Normandie, 88,8 % des hommes en ont consommé contre 80,3 % des femmes ; 88,5 % des personnes vivant dans des foyers avec enfants (non monoparentaux) contre 77,9 % de celles vivant dans des foyers sans enfant ; 75,0 % des

→ Zoom 12-17 ans

Consommation d'aliments du groupe VPO* la veille de l'enquête et de poisson durant les 15 jours précédant l'enquête



Source : Baromètre santé nutrition 2008 - ORSHN, Inpes - Exploitation : ORSHN

* Viande, Poisson, Œufs

La recommandation PNNS relative au poisson moins bien suivie que celle concernant l'ensemble du groupe VPO

Un peu moins de cinq adolescents haut-normands sur six (82,3 %) ont respecté le repère PNNS relatif aux aliments du groupe VPO, 13,9 % n'en ont pas mangé et 3,9 % en ont mangé trois ou plus. Par contre, moins d'un sur deux a suivi le repère concernant le poisson (44,6 %) et près d'un sur cinq (19,1 %) n'en a pas consommé au cours des 15 jours précédant l'enquête. La situation en région n'est pas différente du reste de la France.

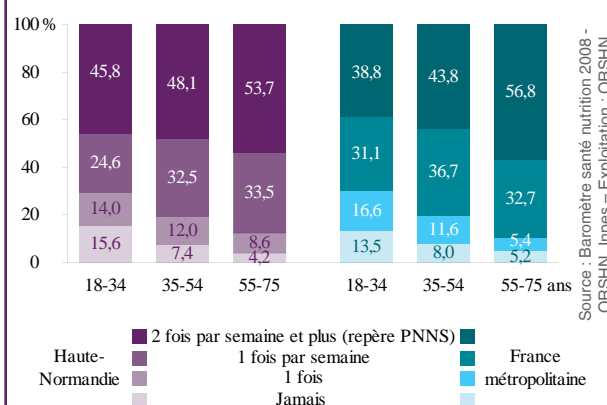
non diplômées contre 88,0 % des personnes ayant un diplôme inférieur au bac et 83,1 % de celles ayant un diplôme supérieur au bac. Concernant la consommation de poisson ou fruits de mer, elle est moins fréquente chez les jeunes que chez les plus âgés, en région comme au niveau national : 26,7 % des Haut-Normands de 18-34 ans en ont consommé contre 38,3 % des 55-75 ans. Quant à la consommation d'œufs, aucun facteur discriminant n'a été mis en évidence dans l'analyse régionale.

Une consommation de poisson plus élevée en Haute-Normandie

Près d'un Haut-Normand sur deux (48,9 %) a mangé au moins deux fois par semaine du poisson au cours des 15 jours précédant l'enquête, contre 46,1 % de l'ensemble des Français. Un Haut-Normand sur trois (30,2 %) en a consommé une fois par semaine, 11,7 % une fois au cours des 15 derniers jours et 9,2 % n'en ont pas mangé sur cette période. De façon significative en France seulement, les personnes âgées de 55 à 75 ans ont davantage suivi le repère PNNS au cours des 15 derniers jours fixé à une consommation d'au moins deux fois par semaine : 56,8 % des Français de 55 à 75 ans contre 43,8 % de ceux de 35 à 54 ans et 38,8 % de ceux de 18 à 34 ans.

Par contre, en région comme dans le reste de la France, le respect du repère relatif au poisson augmente avec le niveau de diplôme : 55,7 % des Haut-Normands dont le diplôme est supérieur au bac et 54,2 % de ceux ayant le bac ont suivi cette recommandation contre 49,8 % de ceux ayant un diplôme inférieur au bac et 35,1 % des non diplômés. De même, en région, les retraités vont plus souvent respecter le repère que les actifs occupés ou les chômeurs : respectivement 62,1 % contre 44,8 % et 51,6 %.

Figure 11 : Consommation de poisson durant les 15 jours précédant l'enquête selon l'âge



La consommation de poisson est plus élevée en région qu'au niveau national. Elle varie selon l'âge de façon significative uniquement en France, au profit des personnes les plus âgées.

→ Connaissances et suivi des repères PNNS

Les repères PNNS relatifs aux produits laitiers et aux féculents moins connus que les autres repères

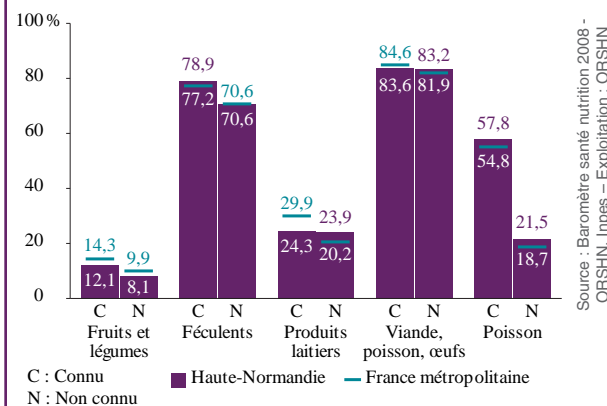
Les repères PNNS les mieux connus⁴ des Haut-Normands concernent le poisson (75,6 %), les fruits et légumes (63,1 %) et le groupe viande, poisson, œufs (61,0 %). Viennent ensuite les repères relatifs aux produits laitiers identifiés par un

peu moins d'un tiers des Haut-Normands (31,4 %) et enfin aux féculents connus seulement par 7,9 % des enquêtés. Le niveau de connaissance des Haut-Normands n'est pas significativement différent de celui du reste des Français.

Des connaissances mises en pratique

Plus de la moitié des Haut-Normands (57,8 %) qui connaissent le repère concernant le poisson l'ont suivi au cours des 15 derniers jours. Cette proportion est plus de deux fois plus faible (21,5 %) chez ceux qui ne connaissent pas le repère. Le lien entre connaissance et pratique est également observé pour les féculents. En effet, 78,9 % des Haut-Normands qui savent qu'il est recommandé de manger des féculents à chaque repas l'ont fait la veille de l'enquête contre 70,6 % de ceux qui l'ignorent. Quant aux autres repères à savoir ceux relatifs aux fruits et légumes, aux produits laitiers ou encore aux aliments du groupe VPO, la connaissance n'est un facteur significatif de suivi que dans l'analyse des données nationales.

Figure 12 : Respect des repères PNNS la veille de l'enquête selon la connaissance de ces repères



En France, les personnes qui connaissent les repères ci-dessus les suivent davantage que celles qui ne les connaissent pas. En Haute-Normandie, ce constat est limité aux repères relatifs au poisson et aux féculents.

⁴ La connaissance des repères de consommation du PNNS a été évaluée à partir des questions : « À votre avis, à quelle fréquence faut-il manger [des fruits et légumes], [des féculents], [des produits laitiers], [de la viande ou du poisson, des produits de la mer ou des œufs] pour être en bonne santé ? » et « Et plus particulièrement, à quelle fréquence faut-il manger du poisson pour être en bonne santé ? ». Seule la moitié de l'échantillon est analysée concernant la connaissance des repères de fruits et légumes et de produits laitiers. Pour plus d'information, se reporter à la fiche thématique « Perceptions et connaissances nutritionnelles ».

→ Produits gras et salés

→ Repères PNNS et indicateurs

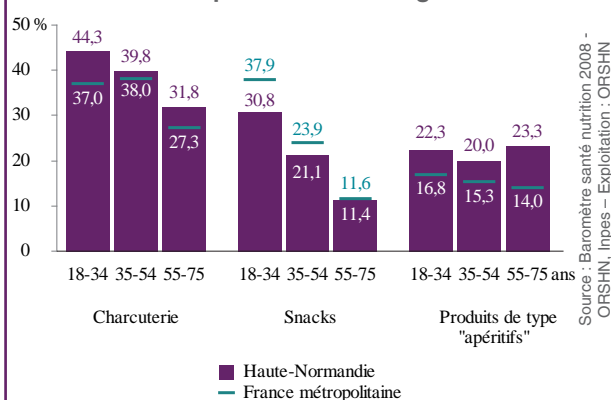
Le Programme national nutrition santé recommande de **limiter la consommation de matières grasses et de sel** :

- privilégier les matières grasses végétales (huiles d'olive, de colza...), favoriser la variété, limiter les graisses d'origine animale (beurre, crème...),
- préférer le sel iodé, ne pas resaler avant de goûter, réduire l'ajout de sel dans les eaux de cuisson, limiter les fromages et les charcuteries les plus salés et les produits apéritifs salés.

La consommation de produits gras et salés est appréhendée à partir de la consommation la veille de l'enquête de charcuterie, de snacks et de produits type « apéritifs ». Sont inclus dans le groupe « snacks » les préparations pâtisseries salées, les quiches, tartes et cakes salés, pizzas, les préparations frites, les nems, samossas, bricks, croquettes de poisson, nuggets de volaille, les préparations fourrées, les crêpes salées, burritos, spécialités vapeur chinoises, et les sandwiches (y compris hamburgers, croque-monsieur, hotdogs). Les matières grasses n'étant pas quantifiables dans le cadre du rappel de 24 heures utilisé dans l'enquête, elles sont appréhendées par le biais de questions sur l'utilisation habituelle lors de la cuisson des aliments et sur l'habitude de poser certaines d'entre elles sur la table.

Des produits plutôt consommés par des jeunes et des hommes

Figure 13 : Consommation la veille de l'enquête de charcuterie, « snacks » et produits de type « apéritifs » selon l'âge



Source : Baromètre santé nutrition 2008 - ORSHN, Inpes - Exploitation : ORSHN

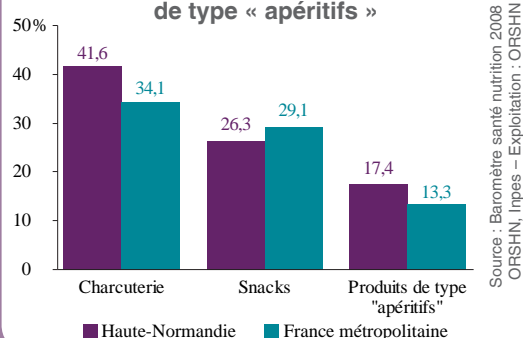
En Haute-Normandie, la consommation de produits de type « apéritifs » est plus fréquente que dans le reste de la France mais elle n'est pas différente selon l'âge. A l'inverse, la consommation de snacks varie selon l'âge, sauf entre les 35-54 ans et les 55-75 ans en région. Celle de charcuterie est plus élevée chez les jeunes sauf entre les 18-34 ans et les 35-54 ans au niveau national.

Deux Haut-Normands sur cinq (39,0 %) ont mangé de la charcuterie la veille de l'enquête et un peu plus d'un sur cinq (21,6 %) des snacks. De même, plus d'un Haut-Normand sur cinq (21,7 %) ont consommé des produits de type « apéritifs » contre moins d'un sur six (15,4 %) pour l'ensemble des Français. En Haute-Normandie et dans le reste de la France, la consommation de snacks et de charcuterie est plus caractéristique des hommes, représentant respectivement en région 24,6 % des hommes contre 18,6 % des femmes et 44,0 % des hommes contre 34,2 % des femmes. Ces deux types de produits sont également davantage consommés par les jeunes : 30,8 % des Haut-Normands de 18-34 ans ont mangé des snacks contre 21,1 % des 35-54 ans et 11,4 % des 55-75 ans. De même, 44,3 % des plus jeunes ont mangé de la charcuterie contre 39,8% des 35-54 ans et 31,8 % des plus âgés. En Haute-Normandie seulement, le niveau de diplôme est lié à la consommation de snacks : 29,9 % des personnes dont le diplôme est supérieur au bac en ont mangé la veille contre 19,3 % de celles dont le diplôme est inférieur au bac et 13,5 % de celles non diplômées.

Quant à la consommation de produits de type « apéritifs », elle est logiquement environ deux fois plus fréquente le week-end que la semaine, en région comme dans l'ensemble de la France et concerne ainsi 35,3 % des Haut-Normands le week-end contre 16,4 % la semaine.

→ Zoom 12-17 ans

Consommation la veille de l'enquête de charcuterie, « snacks » et produits de type « apéritifs »



Source : Baromètre santé nutrition 2008 - ORSHN, Inpes - Exploitation : ORSHN

Comme leurs aînés, deux jeunes Haut-Normands sur cinq ont mangé de la charcuterie la veille de l'enquête

En Haute-Normandie, 41,5 % des adolescents de 12 à 17 ans ont mangé de la charcuterie la veille de l'enquête, 26,3 % ont mangé des snacks et enfin 17,4 % ont consommé des aliments de type « apéritifs ». Ces proportions ne diffèrent pas significativement de celles de l'ensemble de la France.

Le ketchup et la crème fraîche plus présents sur la table des Haut-Normands, à l'inverse de la vinaigrette, l'huile d'olive ou la sauce soja

Le sel est l'assaisonnement le plus souvent présent sur les tables haut-normandes aux repas du midi ou du soir (59,0 %) (Figure 14). Vient ensuite le ketchup qui est davantage présent en région qu'en France métropolitaine (respectivement 20,5 % contre 15,0 %), puis la mayonnaise (20,0% contre 15,4 %) et le beurre (15,4 % contre 14,5 %). La vinaigrette, l'huile d'olive puis la sauce soja sont par contre des assaisonnements moins fréquents en région. Enfin, la crème fraîche est un assaisonnement davantage utilisé en Haute-Normandie, 6,6 % des enquêtés contre 4,0 %.

Le ketchup et la mayonnaise plus prisés des jeunes et des foyers avec enfants

Les hommes sont significativement plus nombreux à déclarer la présence sur la table de sel, de beurre et en région seulement de vinaigrette ou encore d'huile d'olive.

De même, beaucoup d'assaisonnements sont plus ou moins présents selon l'âge. Ainsi, les jeunes vont davantage disposer sur la table de sel, de mayonnaise ou de ketchup et les personnes les plus âgées davantage d'huile d'olive.

La présence de sel (uniquement en région), de mayonnaise ou de ketchup diminue globalement avec le niveau de diplôme, à l'inverse de celle d'huile d'olive plus fréquente chez ceux qui ont le bac (uniquement en Haute-Normandie) : en région, 69,9 % des non diplômés citent le sel contre 52,2 % de ceux dont le diplôme est inférieur au bac et 58,1 % de ceux dont le diplôme est supérieur au bac ; 31,9 % des non diplômés ont sur la table de la mayonnaise contre 20,1 % de ceux dont le diplôme est inférieur au bac, puis 15,6 % de ceux qui ont le bac et enfin 10,5 % de ceux qui ont bac+2 ou plus. De même pour le ketchup cité par 27,3 % des non diplômés, 19,5 % des peu diplômés, 25,5 % des bacheliers contre 11,4 % des plus diplômés. L'huile d'olive suit une tendance différente puisqu'elle est présente sur la table de 14,8 % des diplômés du bac contre 6,7 % de ceux qui ont un diplôme plus élevé que le bac et 9,0 % de ceux qui ont un diplôme inférieur au baccalauréat.

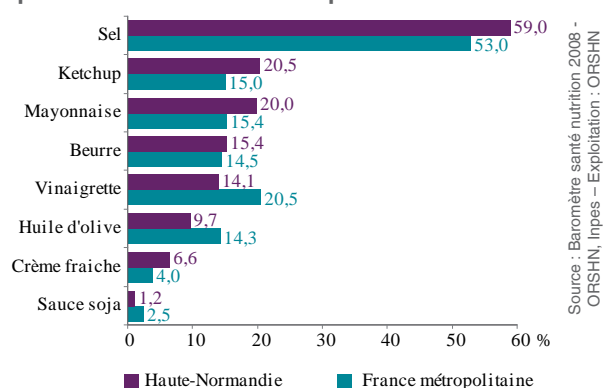
Le tabac est également un facteur discriminant puisque les fumeurs ont plus tendance à disposer sur la table de la mayonnaise et du ketchup (uniquement en région) que les anciens fumeurs ou ceux qui n'ont jamais fumé.

Par ailleurs, la mayonnaise et le ketchup sont plus fréquents dans les foyers avec enfants que dans ceux sans enfant ou chez les personnes seules (Figure 15) et chez les personnes vivant en milieu urbain (uniquement en Haute-Normandie pour la mayonnaise).

Le beurre davantage utilisé en Haute-Normandie, à l'inverse des huiles

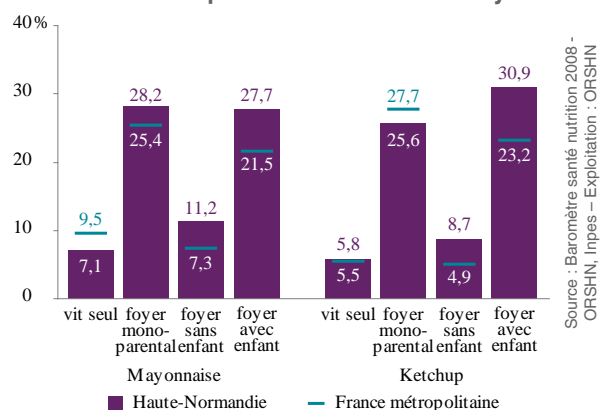
Le beurre ordinaire est de loin en Haute-Normandie la matière grasse la plus utilisée concernant 36,4 % des enquêtés contre seulement 18,2 % pour l'ensemble des Français (Figure 16). L'huile d'olive qui est en seconde position n'est citée que par 12,9 % des Haut-Normands contre 20,6 % des Français. Viennent ensuite la margarine ordinaire, le mélange de matières grasses puis la margarine ordinaire, le mélange de matières grasses puis la margarine ordinaire ou le beurre allégés qui sont là aussi préférés des Haut-Normands. Quant aux huiles de tournesol, de mélange ou d'arachide, qui sont utilisées de façon marginale, elles sont encore plus rares en région qu'au niveau national.

Figure 14 : Assaisonnements habituellement présents sur la table aux repas du midi ou du soir



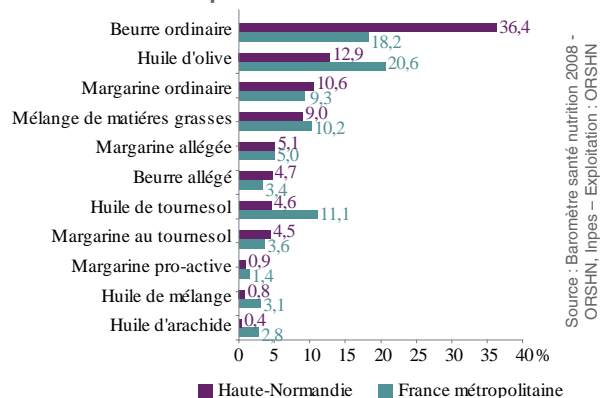
Les Haut-Normands ont davantage de ketchup et de crème fraîche sur leur table que l'ensemble des Français et à l'inverse moins souvent de vinaigrette, d'huile d'olive ou encore de sauce soja.

Figure 15 : Présence habituelle sur la table aux repas du midi ou du soir de mayonnaise et de ketchup selon la structure du foyer



Les Haut-Normands ont davantage de ketchup sur leur table que l'ensemble des Français. Les personnes vivant dans des foyers monoparentaux ou avec des enfants disposent davantage de ketchup et de mayonnaise sur leur table que les autres, sauf en Haute-Normandie entre les foyers monoparentaux et les foyers sans enfant.

Figure 16 : Principales matières grasses utilisées pour la cuisson



Les Haut-Normands utilisent davantage le beurre ordinaire, la margarine allégée ou encore le beurre allégé que l'ensemble des Français et à l'inverse utilisent moins l'huile d'olive, de tournesol, de mélange ou d'arachide.

→ Produits sucrés

→ Repères PNNS et indicateurs

Le Programme national nutrition santé recommande de **limiter la consommation de produits sucrés** et de faire attention :

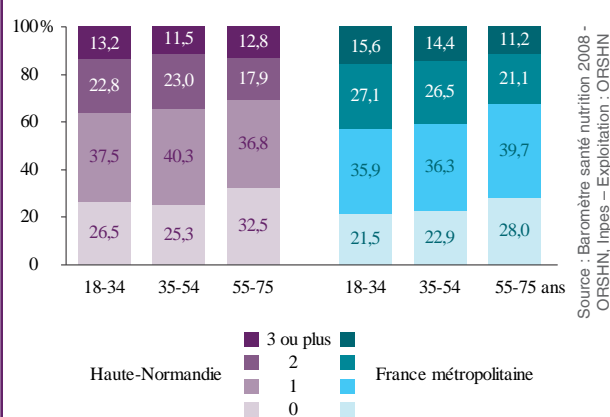
- aux boissons sucrées,
- aux aliments gras et sucrés à la fois (pâtisseries, crèmes desserts, chocolat, glaces...).

Les aliments sucrés considérés ici, incluent les confiseries, le sucre de table, le chocolat, la confiture, les viennoiseries, les biscuits, les pâtisseries, les desserts lactés, les desserts de type poire Belle Hélène, profiteroles ou mousse au chocolat, les glaces et les sorbets. Dans le rappel des 24 heures, les produits allégés en sucre n'ont pas été distingués des autres. Les boissons sucrées regroupent les sirops, les sodas, la limonade, l'orangeade et le coca.

La consommation de produits sucrés augmente avec le niveau de diplôme

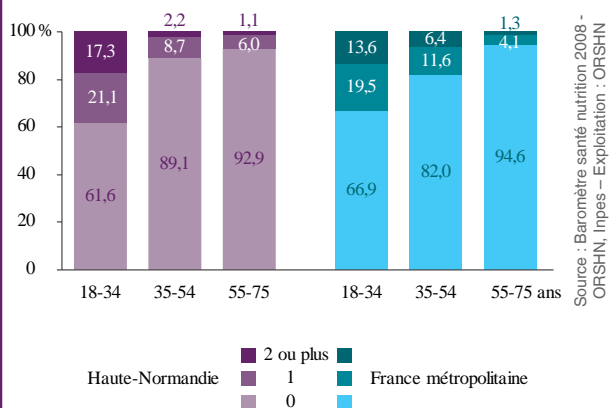
Un peu plus d'un quart des Haut-Normands (27,6 %) n'ont pas mangé de produits sucrés la veille de l'enquête, 38,4 % en ont mangé un, 21,5 % en ont mangé deux et 12,4 % en ont consommé trois ou plus ; cette situation n'est pas différente de celle du reste de la France. En région et de manière générale en France métropolitaine, la consommation de produits sucrés varie selon le niveau de diplôme et l'obésité. Elle varie également selon la situation professionnelle et le moment dans la semaine mais uniquement en Haute-Normandie. Ainsi, les consommateurs sont davantage les personnes les plus diplômées (83,9 % contre 64,0 % des non diplômées et 70,0 % de celles ayant un diplôme inférieur au bac), celles interrogées sur leur consommation du week-end (80,1 % contre 69,4 % la semaine). A l'inverse, les Haut-Normands qui en ont mangé sont moins souvent des personnes obèses (59,3 % contre 74,7 %) et des chômeurs (35,8 % contre 75,0 % de ceux qui travaillent, 80,8 % des étudiants, 69,4 % des retraités et 70,2 % des autres inactifs). A noter qu'en France, les fumeurs et anciens fumeurs ont moins tendance à manger des produits sucrés que les non initiés au tabac.

Figure 17 : Consommation de produits sucrés la veille de l'enquête selon l'âge



La consommation de produits sucrés ne diffère ni entre les niveaux régional et national ni suivant l'âge.

Figure 18 : Consommation de boissons sucrées la veille de l'enquête selon l'âge



La consommation de boissons sucrées ne varie pas entre les niveaux régional et national mais varie selon l'âge, sauf en Haute-Normandie entre les 35-54 ans et les 55-75 ans.

La consommation de boissons sucrées est plus caractéristique des hommes, des jeunes et du week-end

Plus de quatre Haut-Normands sur cinq (81,3 %) n'ont pas bu de boissons sucrées la veille de l'enquête, 12,0 % en ont bu une et 6,8 % en ont bu deux ou plus. Ces proportions sont assez proches de celles observées pour l'ensemble de la France. En Haute-Normandie comme au niveau national, boire au moins une fois des boissons sucrées est plus caractéristique des hommes (23,4 % des Haut-Normands contre 14,2 % des Haut-Normandes), des jeunes (38,4 % des 18-34 ans contre 10,9 % des 35-54 ans et 7,1 % des 55-75 ans) et est plus fréquente le week-end (24,6 % des personnes interrogées sur leur consommation du week-end contre 16,5 % de celles interrogées sur leur consommation de la semaine). Par ailleurs, au niveau national seulement, la consommation de boissons sucrées est plus importante chez les fumeurs et chez les personnes non diplômées ou dont le diplôme est inférieur au bac.

Parmi les produits sucrés, seule la consommation de confiture est moindre en Haute-Normandie par rapport au reste de la France

Parmi les produits sucrés, les Haut-Normands ont consommé la veille de l'enquête en premier lieu les desserts et pâtisseries (23,5 %) et les confitures (23,4 %), puis les biscuits (19,4 %), les viennoiseries (16,5 %), le chocolat (11,1 %), les desserts lactés (10,2 %) et enfin le sucre et les confiseries (8,8 %) et les glaces et sorbets (7,6 %). Parmi ces produits, seule la consommation de confiture est moins fréquente en Haute-Normandie que dans le reste de la France, respectivement 23,4 % contre 28,0 %.

Le type de produits sucrés consommés varie selon l'âge...

Certains types de produits sucrés consommés varient selon l'âge en Haute-Normandie comme dans l'ensemble de la France, certains sont plutôt consommés par une population jeune, comme les viennoiseries qui concernent 21,0 % des Haut-Normands de 18-34 ans contre 12,6 % des 55-75 ans, les biscuits qui sont cités par 27,2 % des 18-34 ans contre 18,1 % des 35-54 ans et 12,3 % des 55-75 ans ou encore les glaces et sorbets consommés par 12,6 % des plus jeunes contre 2,6 % des 55-75 ans. A l'inverse, la consommation de confiture est plus caractéristique d'une population âgée et décroît entre chaque tranche d'âge : alors que 33,9 % des 55-75 ans en ont mangé la veille, ils ne sont que 25,7 % des 35-54 ans puis 11,4 % des 18-34 ans.

... le niveau de diplôme...

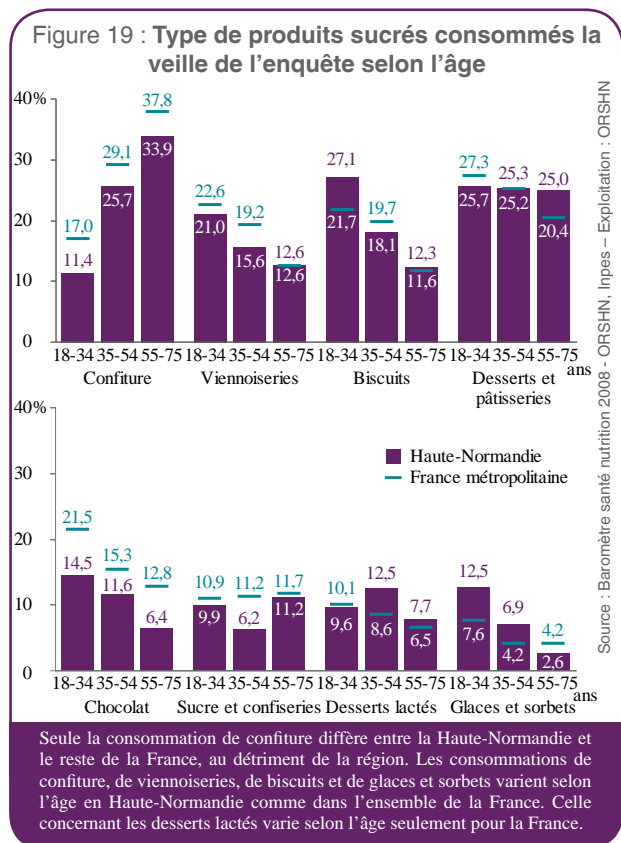
En région comme pour l'ensemble de la France, les personnes non diplômées ont moins tendance que les plus diplômées à consommer du sucre et des confiseries (4,7 % contre 14,1 %), du chocolat (4,9 % contre 19,8 %), ou encore de la confiture (17,1 % contre 32,3 %).

... le moment de la semaine...

Les desserts et pâtisseries sont des produits davantage consommés le week-end que la semaine en région et de manière générale en France. Ainsi, 39,3 % des Haut-Normands interrogés sur leur consommation du week-end en ont mangé contre 20,0 % de ceux interrogés sur leur consommation de la semaine. La même tendance est observée en France seulement pour les glaces et sorbets alors que les biscuits sont à l'inverse plutôt consommés la semaine.

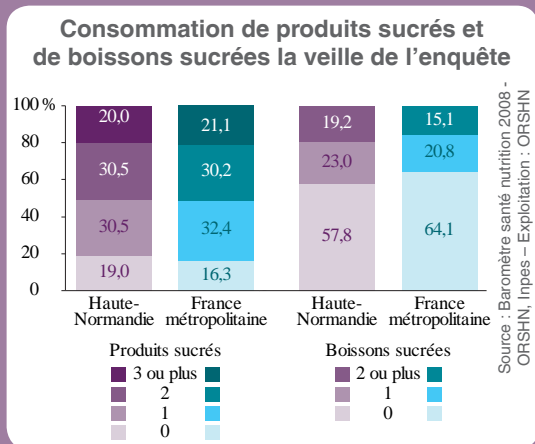
... et le statut tabagique et le type d'habitat

En Haute-Normandie et dans le reste de la France, les fumeurs consomment moins de confiture que les anciens fumeurs ou les non initiés au tabac, respectivement 15,1 % contre 30,8 % et 24,7 %. Ce qui est également le cas uniquement pour l'ensemble de la France pour les glaces et sorbets ou les biscuits. Par ailleurs, en Haute-Normandie, les personnes vivant en milieu rural sont plus consommatrices de confiture que celles vivant en milieu urbain, 26,0 % contre 21,8 %. Quant aux variations selon le genre, elles ne sont significatives pour aucun des produits en région.



Seule la consommation de confiture diffère entre la Haute-Normandie et le reste de la France, au détriment de la région. Les consommations de confiture, de viennoiseries, de biscuits et de glaces et sorbets varient selon l'âge en Haute-Normandie comme dans l'ensemble de la France. Celle concernant les desserts lactés varie selon l'âge seulement pour la France.

→ Zoom 12-17 ans



Un adolescent haut-normand sur cinq a mangé au moins trois produits sucrés la veille et un sur cinq a bu au moins deux boissons sucrées

En Haute-Normandie, 19,1 % des adolescents de 12 à 17 ans n'ont consommé aucun produit sucré la veille de l'enquête, 30,5 % en ont mangé un et 30,5 % en ont mangé deux et enfin 20,0 % en ont mangé trois ou plus. De même, plus de la moitié des Haut-Normands de 12 à 17 ans (57,8 %) n'ont pas consommé de boisson sucrée la veille de l'enquête, 23,0 % en ont bu une et 19,2 % en ont bu deux ou plus. Ces consommations ne sont pas différentes de celles observées pour l'ensemble de la France. En région comme au niveau national, la consommation de boissons sucrées est plus fréquente le week-end que la semaine, respectivement 53,3 % contre 37,3 % en Haute-Normandie.

→ Boissons alcoolisées

→ Repères PNNS et indicateurs

Le Programme national nutrition santé reprend les seuils journaliers moyens de consommation d'alcool à ne pas dépasser définis par l'Organisation mondiale de la santé et recommande **une consommation limitée à 3 verres chez les hommes, 2 verres chez les femmes et la non consommation pour les femmes enceintes ou qui allaitent.**

Le respect de ce repère est mesuré par un indicateur, construit à partir du nombre total de verres bus la veille de l'enquête, précisant la situation de la personne, à savoir une non consommation, une consommation dans les limites recommandées ou une consommation supérieure aux limites recommandées. Cependant, il est à noter que la contenance des verres n'est pas demandée à l'enquêté et que le niveau de consommation, qui vise à approcher la consommation « excessive », ne concerne que celle de la veille de l'enquête et ne prend par conséquent pas en compte sa régularité.

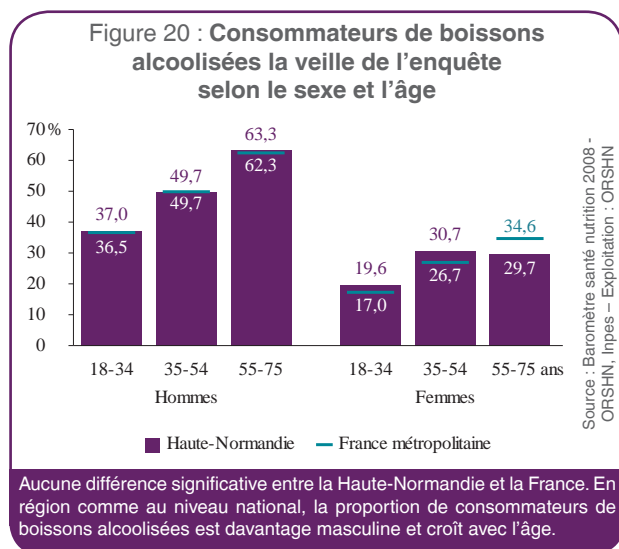
Un autre indicateur permet d'approcher le « binge drinking », c'est-à-dire la consommation de boissons alcoolisées de 5 verres ou plus en une seule occasion. Il est construit à partir du nombre de verres d'alcool bus à chaque moment de la journée, à savoir le matin, au cours de la matinée, le midi (apéritif + déjeuner), l'après-midi, le soir (apéritif + dîner), avant le coucher.

Enfin, sont analysés les types de boissons consommées, regroupées en 5 catégories : les alcools forts (> 30°), les vins rouges, les vins blancs ou rosés, les bières et enfin les autres alcools (champagnes, mousseux, kirs, vins doux ou cuits, cocktails mais aussi le cidre et d'autres alcools compris entre 15° et 30°).

Plus d'un tiers des Haut-Normands ont consommé une boisson alcoolisée la veille de l'enquête

Plus d'un tiers des Haut-Normands (37,8 %) âgés de 18 ans et plus ont déclaré avoir bu au moins une boisson alcoolisée la veille de l'enquête ; ils sont 37,5 % en France métropolitaine.

Ces personnes ont bu en moyenne 2,8 verres en Haute-Normandie et 2,7 au niveau national.



Un comportement plutôt masculin et qui augmente avec l'âge

Comme dans le reste de la France, cette consommation est particulièrement masculine puisqu'elle concerne en région 49,1 % des hommes contre 26,9 % des femmes. De même, les hommes ont bu en moyenne 3,3 verres contre 1,9 chez les femmes.

La consommation de boissons alcoolisées la veille de l'enquête augmente avec l'âge, chez les hommes comme chez les femmes. En Haute-Normandie, chez les hommes, elle passe de 37,0 % des 18-34 ans à 49,7 % des 35-54 ans puis à 63,3 % des 55-75 ans. Chez les femmes, elle représente 19,6 % des 18-34 ans et se stabilise ensuite avec 30,7 % des 35-54 ans et 29,7 % des 55-75 ans (Figure 20).

Par ailleurs, en région seulement, la proportion de consommateurs de boissons alcoolisées est plus importante en milieu rural (< 2 000 habitants) qu'en milieu urbain, respectivement 43,1 % contre 34,7 %.

Presque une personne sur deux vivant dans un foyer sans enfant a consommé une boisson alcoolisée la veille

La consommation de boissons alcoolisées la veille de l'enquête est plus fréquente parmi les personnes vivant dans des foyers sans enfant que parmi les personnes vivant seules ou dans des foyers monoparentaux, en Haute-Normandie comme dans le reste de la France. Elle n'est pas significativement différente de celle des personnes vivant dans des foyers

non monoparentaux avec enfants en région, mais elle l'est au niveau national. Boire des boissons alcoolisées concerne ainsi 46,7 % des personnes vivant dans des foyers haut-normands sans enfant, contre 35,9 % des personnes vivant seules, 33,4 % de celles vivant dans des foyers avec enfant(s) et enfin 23,6 % dans des foyers monoparentaux.

Davantage de consommateurs de boissons alcoolisées le week-end⁵ que la semaine en Haute-Normandie

La consommation de boissons alcoolisées est plus fréquente le week-end que la semaine, et ce aussi bien au niveau régional que national. Les Haut-Normands qui ont été interrogés sur leur consommation du week-end sont 44,1 % à déclarer en avoir consommé contre 32,8 % de ceux qui ont été interrogés sur leurs consommations de la semaine. Ceci est observé chez les femmes et de façon plus prononcée chez les hommes et concerne au niveau national toutes les tranches d'âge (en région, les effectifs sont trop faibles pour conclure). Plus précisément, les proportions de consommateurs sont plus importantes le samedi soir et le dimanche midi. Les quantités consommées sont également plus importantes le week-end que la semaine (respectivement 3,2 verres contre 2,3).

Une consommation de boissons alcoolisées à l'apéritif précédant le dîner plus fréquente en région que dans le reste de la France

L'apéritif précédant le dîner représente, en Haute-Normandie, la principale occasion de boire des boissons alcoolisées avec 20,2 % de consommateurs. Elle est suivie du dîner avec 17,0 % de consommateurs, du déjeuner avec 16,4 % de consommateurs et enfin de l'apéritif précédant le déjeuner avec 9,2 % de consommateurs (Figure 22). La consommation de boissons alcoolisées en dehors de ces moments est faible. La situation dans le reste de la France est différente puisque la consommation de boissons alcoolisées est plus fréquente lors des repas, que ce soit le dîner ou le déjeuner, et moindre à l'apéritif précédant le dîner.

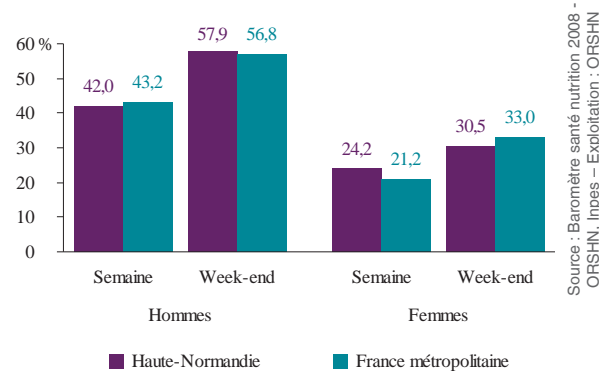
La répartition des moments est identique la semaine et le week-end, et les consommations sont globalement plus importantes le week-end, hormis pour l'apéritif précédant le dîner en région qui n'est pas significativement supérieure à la semaine.

Une pratique plus fréquente au restaurant, chez des amis ou de la famille

En Haute-Normandie et dans le reste de la France, consommer des boissons alcoolisées est lié à l'environnement des repas. Déjeuner chez des amis, dans la famille ou au restaurant, au café, à l'hôtel y est plus propice qu'ailleurs. En outre, il est plus fréquent d'en consommer à son domicile que sur le lieu de travail ou au restaurant d'entreprise.

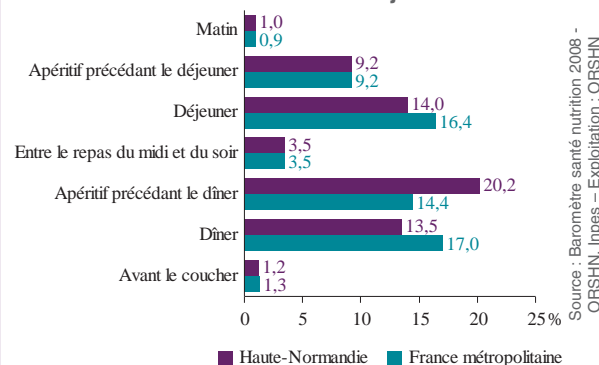
Ainsi, 44,8 % des Haut-Normands déjeunant chez des amis ou dans la famille consomment des boissons alcoolisées, 33,8 % de ceux déjeunant dans un restaurant, un café ou un hôtel, puis 19,8 % de ceux déjeunant au domicile et enfin 13,0 % de ceux qui déjeunent dans un autre lieu tel que dans la rue, dans un restaurant universitaire.

Figure 21 : Consommateurs de boissons alcoolisées la veille de l'enquête selon le moment de la semaine et le sexe



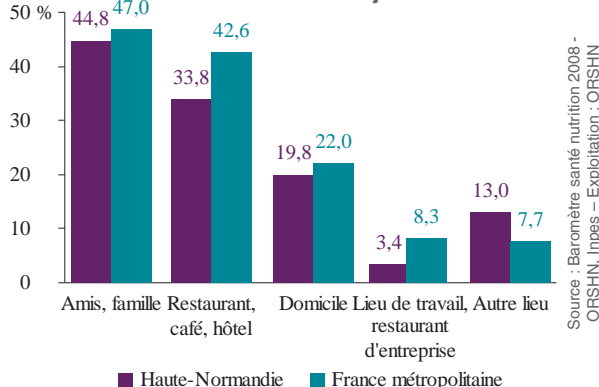
En région comme au niveau national, la consommation de boissons alcoolisées est supérieure le week-end.

Figure 22 : Consommateurs de boissons alcoolisées la veille de l'enquête selon le moment de la journée



La proportion de consommateurs de boissons alcoolisées à l'apéritif précédant le dîner en Haute-Normandie est supérieure à celle du reste de la France, et celle pendant le dîner lui est inférieure.

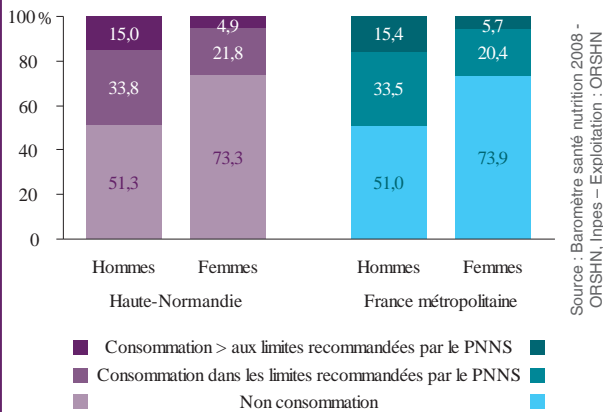
Figure 23 : Consommateurs de boissons alcoolisées à midi la veille de l'enquête selon le lieu du déjeuner



Aucune différence significative n'est mise en évidence entre le niveau régional et le niveau national.

⁵ Pour la consommation d'alcool, le week-end a été différencié de la semaine et il a été choisi d'inclure les consommations du vendredi dans le week-end en raison de proportions de consommateurs de boissons alcoolisées plus élevées le vendredi soir.

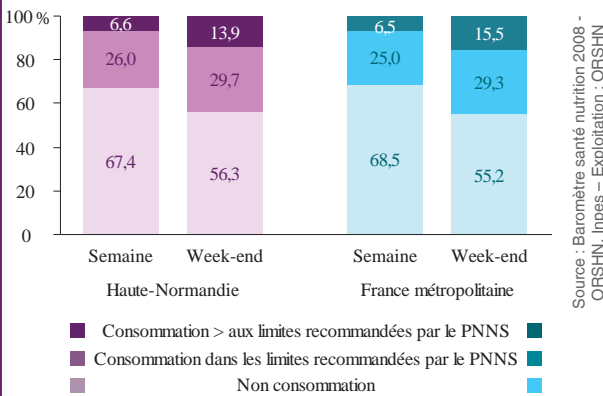
Figure 24 : Consommation de boissons alcoolisées la veille de l'enquête selon le sexe



Source : Baromètre santé nutrition 2008 - ORSHN, Inpes - Exploitation : ORSHN

Aucune différence significative n'existe entre la Haute-Normandie et la France. En région comme au niveau national, la consommation de boissons alcoolisées est supérieure chez les hommes.

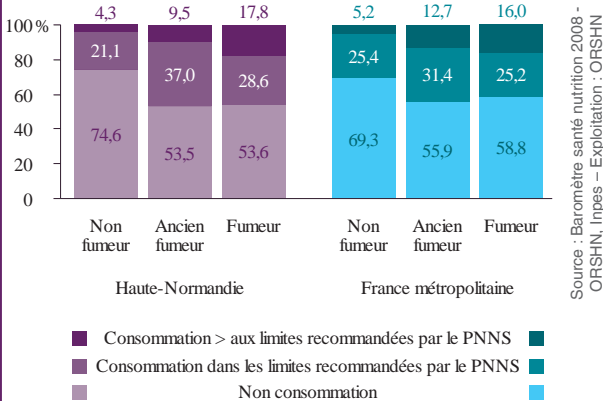
Figure 25 : Consommation de boissons alcoolisées la veille de l'enquête selon le moment de la semaine



Source : Baromètre santé nutrition 2008 - ORSHN, Inpes - Exploitation : ORSHN

En région comme au niveau national, la consommation de boissons alcoolisées est supérieure le week-end.

Figure 26 : Consommation de boissons alcoolisées la veille de l'enquête selon le statut tabagique



Source : Baromètre santé nutrition 2008 - ORSHN, Inpes - Exploitation : ORSHN

En région comme au niveau national, la consommation de boissons alcoolisées diffère selon le statut tabagique.

Les limites recommandées par le PNNS dépassées par près d'un Haut-Normand sur dix

Globalement, 9,8 % des Haut-Normands et 10,5 % de l'ensemble des Français ont eu la veille de l'enquête une consommation dite « excessive » dans le sens où elle est supérieure aux limites recommandées par l'Organisation mondiale de la santé et reprises par le PNNS.

En Haute-Normandie comme dans le reste de la France, le sexe influence le niveau de consommation de boissons alcoolisées. Ainsi, en région, 15,0 % des hommes ont bu 4 verres ou plus d'alcool la veille de l'enquête et 4,9 % des femmes ont bu 3 verres ou plus (Figure 24).

Cette différence entre hommes et femmes persiste si l'on compare ceux qui boivent « modérément » la veille de l'enquête (inférieur aux limites) et ceux qui boivent « avec excès », à savoir que les hommes ont plus de probabilité de boire « avec excès » que de boire « modérément », relativement aux femmes.

Des limites dépassées deux fois plus souvent le week-end que la semaine en Haute-Normandie

Dépasser les seuils recommandés est une pratique plus fréquente le week-end (comprenant le vendredi) que la semaine. Elle concerne 13,9 % des Haut-Normands interrogés sur leur consommation du week-end contre 6,6 % de ceux interrogés sur celle de la semaine (Figure 25). Il est en fait observé que les consommateurs de boissons alcoolisées ont une probabilité plus grande de boire « avec excès » que de façon « modérée » la veille de l'enquête lorsqu'il s'agit d'un week-end plutôt que de la semaine. Autrement dit, le week-end est non seulement propice à la consommation de boissons alcoolisées en général mais aussi à une consommation « excessive ».

Les fumeurs plus enclins à dépasser les limites recommandées par le PNNS

Consommer des boissons alcoolisées la veille de l'enquête est lié au fait d'être fumeur ou ancien fumeur. Dans la région, 46,9 % des anciens fumeurs et 46,7 % des fumeurs en ont bu contre 25,7 % de ceux qui n'ont jamais fumé.

Cependant, la situation est différente lorsqu'il s'agit de comparer boire « modérément » et « excessivement ». Dans ce cas, le comportement des anciens fumeurs est différent des fumeurs, en région comme en France. Ainsi, en Haute-Normandie, 17,8 % des fumeurs ont dépassé les limites recommandées contre 9,5 % des anciens fumeurs et 4,3 % de ceux qui n'ont jamais fumé (Figure 26).

Par ailleurs, 2,9 % des Haut-Normands et 2,5 % des Français ont dépassé la veille de l'enquête le seuil de binge-drinking fixé à 5 verres ou plus en une même occasion. Ils représentent 7,7 % des consommateurs haut-normands et 6,8 % des consommateurs français.

Davantage de consommateurs d'alcool fort et d'autres alcools en région, notamment de cidre

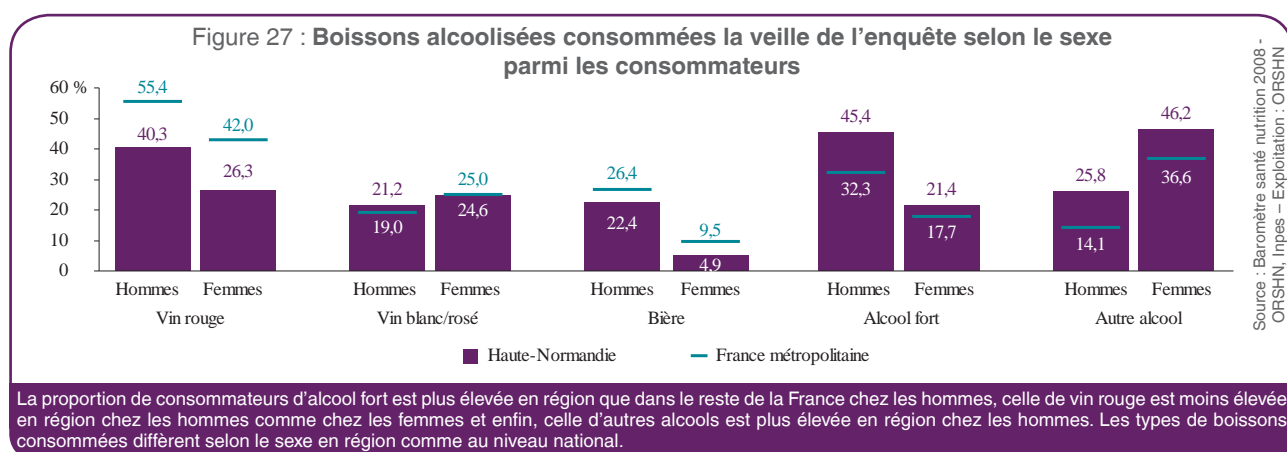
En Haute-Normandie, l'alcool fort (> 30°) est le plus consommé avec 36,7 % des consommateurs, suivi du vin rouge avec 35,2 % des buveurs. La situation est inversée en France où le vin rouge est cité par un consommateur sur deux et l'alcool fort par 27,1 %. La consommation plus importante d'alcool fort en région est probablement liée à la production locale de calvados. La région se démarque également de la France par

une consommation d'autres alcools⁶ plus élevée : 33,2 % contre 22,1 % des consommateurs. Le cidre explique cette différence puisque 10,5 % des Haut-Normands en consomment contre 2,7 % des Français. Le vin blanc ou rosé est un peu moins cité, représentant en région 22,5 % des consommateurs et 21,2 % au niveau national. Enfin, la bière concerne 16,0 % des consommateurs en région et 20,4 % en France.

La consommation d'alcool fort, de vin rouge et de bière plus masculine

Le type d'alcool consommé diffère selon le sexe en région comme dans le reste de la France, hormis le vin blanc ou rosé. Les femmes préfèrent d'autres types d'alcools (dont le cidre) : en Haute-Normandie, 46,2 % en boivent contre 25,8 % chez

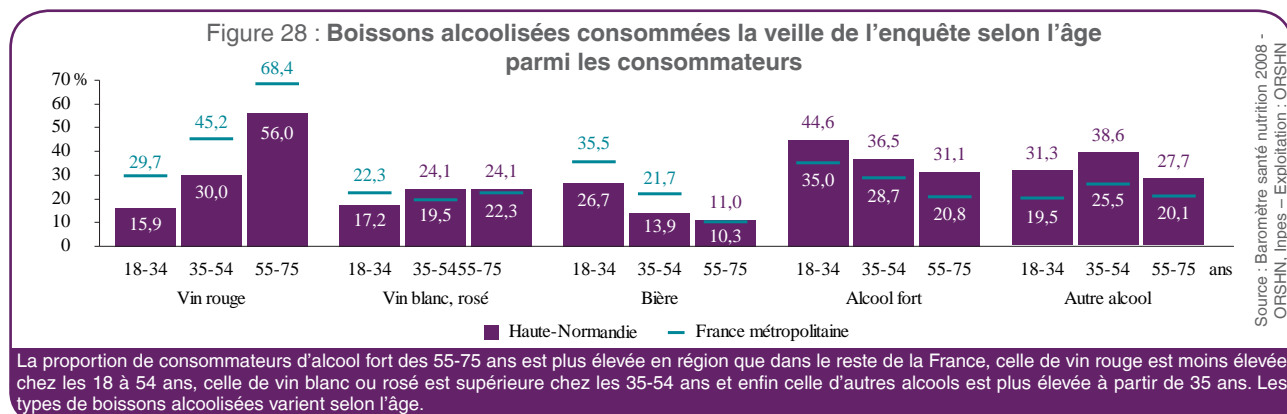
les hommes. Ces derniers consomment davantage d'alcool fort, 45,4 % contre 21,4 % des femmes mais aussi de vin rouge avec 40,3 % contre 26,3 % des femmes ou de bière avec 22,4 % contre 4,9 % des femmes (Figure 27).



Des types de boissons alcoolisées différents selon l'âge

En Haute-Normandie comme dans le reste de la France, certains types d'alcools sont plus typiques d'une tranche d'âge, notamment l'alcool fort plutôt caractéristique des jeunes, qui concerne en région 44,6 % des consommateurs de 18-34 ans contre 31,1 % des 55-75 ans. De même pour la bière qui représente 26,7 % des 18-34 ans contre 11,0 %

des 55-75 ans. A l'inverse, la consommation de vin rouge varie d'une tranche d'âge à l'autre, elle passe ainsi de 15,9 % chez les 18-34 ans à 56,0 % chez les 55-75 ans. Enfin, en région seulement, la consommation d'autres alcools est plus répandue parmi les 35-54 ans que les autres classes d'âge (Figure 28).



Les alcools forts davantage consommés le week-end

Il existe également un effet «week-end» qui agit sur le type de boissons alcoolisées bues. Celles qui sont soumises à cette influence sont les alcools forts, avec en Haute-Normandie 43,3 % de consommateurs le week-end (comprenant le vendredi) contre 29,6 % la semaine. En région seulement, la consommation de vin blanc ou rosé est plus élevée le week-end, avec 29,1 % contre 15,3 % la semaine.

Par ailleurs, au niveau national seulement, cet effet week-end s'observe également sur la consommation d'autres alcools avec 29,8 % de consommateurs contre 13,9 % la semaine. Cela peut être en partie lié au fait que cette catégorie comprend le cidre, boisson très présente en Haute-Normandie, mais qui ne semble pas varier au cours de la semaine.

⁶ Cette catégorie regroupe les champagnes, mousseux, kirs, vins doux ou cuits, cocktails mais aussi le cidre et d'autres alcools compris entre 15 et 30°.

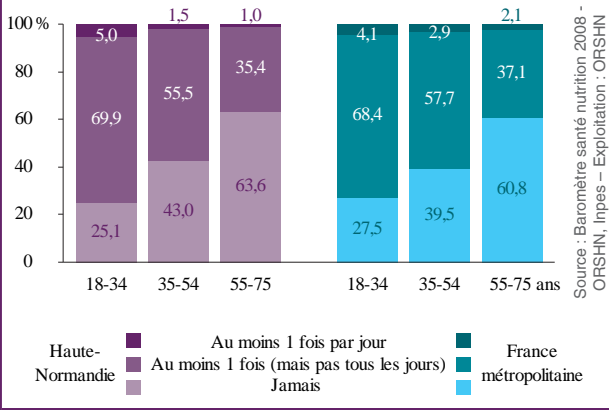
Des boissons alcoolisées consommées différemment selon le diplôme

Certaines boissons alcoolisées sont consommées différemment selon le diplôme obtenu. En Haute-Normandie comme en France, les alcools forts sont davantage cités par les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat que par celles ayant un diplôme supérieur au baccalauréat (43,0 % contre 21,6 % en Haute-Normandie). Quant au vin blanc ou rosé, sa consommation, au niveau national seulement, est plus répandue lorsque le diplôme est

élevé, représentant 9,4 % des Français non diplômés, 21,4 % des diplômés de niveau inférieur au baccalauréat et 25,3 % des diplômés de l'enseignement supérieur. A l'inverse, en région seulement, la proportion de consommateurs d'autres alcools diminue avec le diplôme, passant de 37,0 % chez les diplômés de niveau inférieur au baccalauréat à 24,3 % chez les diplômés de l'enseignement supérieur.

→ Plats préparés et produits « bio »

Figure 29 : Consommation de plats tout prêts durant les 15 jours précédant l'enquête selon l'âge

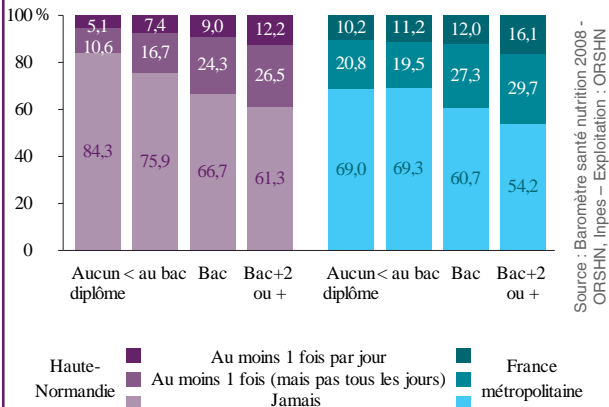


En Haute-Normandie, la consommation de plats préparés n'est pas différente de celle du reste de la France. Elle décroît avec l'âge, en région comme au niveau national.

Les plats tout prêts davantage consommés par les jeunes, les plus diplômés, les fumeurs et les urbains

Près de trois Haut-Normands sur cinq (57,1 %) ont mangé au moins une fois des plats préparés durant les 15 jours précédant l'enquête, dont 2,5 % en mangeant tous les jours. Cette situation n'est pas différente de celle observée pour l'ensemble de la France. En région et de manière générale en France, manger des plats préparés est plus fréquent chez les jeunes, les personnes les plus diplômées, les fumeurs ou les personnes vivant en milieu urbain. Ainsi, 74,9 % des Haut-Normands de 18-34 ans en ont consommé au moins une fois au cours des 15 derniers jours contre 57,0 % des 35-54 ans puis 36,4 % des 55-75 ans ; 68,6 % des personnes les plus diplômées en ont mangé contre 52,8 % des personnes dont le diplôme est inférieur au bac et 50,8 % des non diplômées. De même, 66,8 % des fumeurs ont mangé des plats tout prêts contre 53,0 % de ceux qui n'ont jamais fumé et 52,5 % des anciens fumeurs. Enfin, 60,7 % des Haut-Normands vivant en milieu urbain en ont mangé contre 50,8 % de ceux vivant en milieu rural.

Figure 30 : Consommation de produits « bio » durant les 15 jours précédant l'enquête selon le niveau de diplôme



En Haute-Normandie, la consommation de produits « bio » est moins élevée que dans l'ensemble de la France. Cette consommation augmente avec le niveau de diplôme en région comme au niveau national, sauf entre les personnes non diplômées et celles dont le diplôme est inférieur au bac.

Les Haut-Normands moins nombreux à consommer des produits « bio »

Plus de sept Haut-Normands sur dix (73,2 %) n'ont consommé aucun produit issu de l'agriculture biologique au cours des 15 jours précédant l'enquête, 18,7 % en ont consommé au moins une fois (mais pas tous les jours) et 8,1 % en ont mangé tous les jours. Les Haut-Normands se distinguent du reste des Français par une moindre consommation de ce type de produits : 26,8 % en ont consommé au moins une fois au cours des 15 derniers jours contre 35,8 % de l'ensemble des Français.

Les produits « bio » plus consommés par les personnes les plus diplômées, par les anciens fumeurs et les personnes non obèses

La consommation de produits « bio » varie en région comme au niveau national selon le niveau de diplôme, le fait d'être obèse ou le statut tabagique. Ainsi, elle est plus importante chez les personnes les plus diplômées : 38,7 % contre 33,3 % des personnes diplômées du bac, 24,1 % de celles dont le diplôme est inférieur au bac et 15,7 % des non diplômées. Les consommateurs sont également moins souvent des personnes présentant une obésité (14,7 % des obèses contre 28,7 %) et plus souvent des anciens fumeurs (33,4 % contre 22,1 % de ceux qui n'ont jamais fumé).

→ Méthodologie

→ Méthodologie générale¹

En 2008, l'Inpes a reconduit le Baromètre santé nutrition. Il s'agit d'une enquête téléphonique consacrée aux relations entre la nutrition et la santé qui est réalisée au niveau national. De plus, huit régions ont participé à ce Baromètre par le biais de sur-échantillons régionaux, en particulier la Haute-Normandie. Le questionnaire et la méthodologie employés dans la région sont les mêmes que ceux mis en œuvre au niveau de l'enquête nationale. Seule la période d'enquête varie : du 17 mars au 28 juin 2008 en région et du 11 février au 19 mai 2008 au niveau national. L'analyse porte sur les personnes contactées sur téléphone fixe. En Haute-Normandie, le sur-échantillon est composé de 1 003 répondants auxquels s'ajoute la fraction régionale de l'échantillon national qui regroupe 124 personnes.

L'analyse présentée dans ce document porte sur les 12-75 ans, mais, compte-tenu de la faiblesse des effectifs des 12-17 ans (n = 103), seules des analyses descriptives sont présentées sous forme d'encadrés pour ces derniers.

Les données ont été pondérées par le nombre de personnes éligibles au sein du ménage contacté ainsi que par le nombre de lignes téléphoniques du foyer. Un redressement a été réalisé sur le sexe, l'âge, le diplôme et la taille d'agglomération, afin d'être représentatif de la population régionale. Les tests de comparaison, réalisés essentiellement à partir de régressions logistiques, ont été effectués sur les données brutes en ajustant sur le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, la situation professionnelle, la structure du foyer et le fait d'habiter une zone rurale ou non. Le seuil de significativité est fixé à 5 %. Lorsque des tests sont réalisés entre le national et le régional, les individus de la Haute-Normandie sont exclus de l'échantillon national.

¹ La méthodologie détaillée de l'étude est développée dans la fiche thématique « Présentation et méthodologie de l'enquête ».

→ Méthodologie spécifique

La consommation alimentaire a principalement été mesurée par un rappel des 24 heures semi-quantitatif. Les personnes interrogées ont déclaré l'ensemble des aliments consommés la veille de l'enquête, sans néanmoins donner d'information sur les quantités précises intégrées. Ainsi, dans cette enquête, ce sont les prises alimentaires qui sont mesurées. La consommation de deux aliments d'un même groupe d'aliments dans un plat constitue une seule prise, même si le plat en contient plusieurs. Par exemple, deux légumes différents en accompagnement d'une viande constituent ainsi une seule prise. Pour les boissons alcoolisées, le nombre de verres consommés était demandé mais pas leur contenance. De manière secondaire, la fréquence de consommation a été mesurée à partir d'un rappel des 15 derniers jours (pour un nombre limité de type d'aliments). La consommation de certains types d'aliments peut varier suivant la période de l'année. Aussi, pour ces aliments, les tests de comparaison réalisés ont également été ajustés sur la période pendant laquelle a été réalisée l'interview.

→ Références bibliographiques

1. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, ministère délégué à la Santé. Programme national nutrition-santé 2001-2005. Paris : ministère de l'Emploi et de la Solidarité, 2001 : 29 p.
2. Ministère de la Santé et des Solidarités. Deuxième Programme national nutrition-santé 2006-2010. Paris : ministère de la Santé et des Solidarités 2006 : 51 p.
3. Baudier F., Rotily M., Le Bihan G., Janvrin M.-P., Michaud C., Baromètre santé nutrition 1996. Vanves : CFES, coll. Baromètres santé, 1997 : 180 p.
4. Guilbert P., Perrin-Escalon H., dir. Baromètre santé nutrition 2002. Saint-Denis : Inpes, coll. Baromètres santé, 2004 : 259 p.
5. Ministère de la Santé, ministère de l'Agriculture, Assurance maladie, Inpes, Afssa, InVS. La santé vient en mangeant : le guide alimentaire pour tous. Saint-Denis : Inpes, 2002 : 127 p.
6. Lioret S., Dubuisson C., Gautier A., Perrin-Escalon H., Guilbert P., Volatier J.-L., Delamaire C. Comparaison de deux enquêtes nationales de consommation alimentaire auprès des adolescents et des adultes - Baromètre santé nutrition (2002) et Inca (1998-99) : éléments de méthode et résultats. Maisons-Alfort : Afssa ; Saint-Denis : Inpes, juin 2004 : 67 p.



%* dans
l'échantillon
régional
(n = 1 024)

%** dans
l'échantillon
national
(n = 3 137)

<i>Sexe</i>		
hommes	49,0	49,0
femmes	51,0	51,0
<i>Âge</i>		
18-25 ans	15,6	14,0
26-34 ans	16,6	16,5
35-44 ans	20,1	20,3
45-54 ans	20,0	19,5
55-64 ans	15,6	17,2
65-75 ans	12,1	12,4
<i>Niveau de diplôme</i>		
aucun diplôme	19,2	17,2
diplôme inférieur au bac	45,2	41,2
bac	17,4	18,1
bac+2 ou plus	18,2	23,4
<i>Situation professionnelle</i>		
actifs occupés	61,7	60,2
élèves, étudiants	8,3	8,0
chômeurs	4,4	4,5
retraités	19,6	20,2
autres inactifs	6,0	7,2
<i>Revenu par unité de consommation</i>		
< 900 €	22,0	23,0
900 – 1 499 €	32,8	30,8
≥ 1 500 €	35,2	37,5
manquant	10,0	8,8
<i>Structure du foyer</i>		
vit seul	10,5	11,8
foyer monoparental***	4,2	6,0
foyer sans enfant***	34,1	34,7
foyer avec enfant***	51,2	47,5
<i>Zone de résidence</i>		
< 2 000 habitants	36,7	25,7
2 000 habitants ou plus	63,3	74,3

* pondérés à partir du bilan démographique de 2006 (sexe et âge) et des données de l'enquête Emploi 2007 (diplôme et taille d'agglomération).

** pondérés à partir de l'enquête Emploi 2007 (sexe, âge, diplôme et taille d'agglomération).

*** enfant(s) âgé(s) de moins de 25 ans.

→ Synthèse

Le Baromètre santé nutrition est le premier Baromètre santé mené sur cette thématique en Haute-Normandie. Réalisé au printemps 2008, il permet de dresser un état des lieux concernant les habitudes et les connaissances des Haut-Normands et de les comparer à l'ensemble des Français. Ce document aborde la consommation alimentaire à partir de la comptabilité des prises alimentaires. Ces consommations ont été comparées aux repères proposés dans le cadre du Programme national nutrition santé, repères qui ont fait l'objet d'une large médiatisation.

Les repères les mieux suivis par les Haut-Normands et par l'ensemble des Français concernent, selon leurs déclarations, la consommation d'aliments du groupe viande, poisson, œufs (VPO) et de féculents. Ainsi, cinq personnes de 18 à 75 ans sur six ont déclaré consommer un ou deux aliments du groupe VPO la veille de l'enquête et plus de quatre sur six au moins trois féculents, et ce sans distinction entre les niveaux régional et national. A l'intérieur de ce groupe alimentaire, la recommandation de manger au moins deux fois par semaine du poisson est mieux suivie en Haute-Normandie qu'au niveau national (48,9 % en Haute-Normandie contre 46,1 % en France métropolitaine). Le repère relatif aux produits laitiers a été suivi par seulement un quart des Haut-Normands, même si ces derniers sont plus nombreux que l'ensemble des Français à l'avoir respecté (25,9 % contre 23,0 %). Enfin, même si le repère relatif à la consommation de fruits et légumes est fortement diffusé dans les campagnes actuelles, il reste peu suivi (9,8 % des Haut-Normands ont consommé au moins cinq fruits et légumes la veille de l'enquête contre 12,2 % pour l'ensemble des Français). Les repères relatifs aux produits sucrés, gras et/ou salés ne sont pas chiffrés, le PNNS préconisant d'en limiter la consommation. Près de quatre Haut-Normands sur cinq (72,3 %) ont déclaré consommer au moins un produit sucré la veille de l'enquête sans différence avec le niveau national. Par contre, la proportion de Haut-Normands ayant consommé au moins une boisson sucrée est plus importante que celle observée au niveau national, toutefois sans différence significative (18,8 % contre 20,5 % en France métropolitaine). Les Haut-Normands se différencient également du reste des Français quant aux types d'assaisonnements habituellement présents sur leur table lors des repas et le type de matière grasse qu'ils utilisent lors de la cuisson des aliments. Ainsi, les Haut-Normands sont plus nombreux à déclarer la présence habituelle de ketchup et de crème fraîche et utilisent davantage que le reste des Français le beurre ordinaire, la margarine allégée et le beurre allégé pour la cuisson des aliments. Les Français, pris dans leur ensemble, privilégient plutôt l'huile (d'olive et de tournesol). La consommation de boissons alcoolisées est également abordée dans ce document. Plus d'un tiers des Haut-Normands (37,8 %) ont déclaré avoir consommé au moins une boisson alcoolisée la veille de l'enquête et près d'un dixième a eu une consommation « excessive » (9,8 %) dans le sens où elle est supérieure aux limites maximales recommandées par l'Organisation mondiale de la santé et reprise par le PNNS, et ce sans différence significative avec le niveau national. Parmi les consommations d'alcool la veille de l'enquête, les plus consommées sont les alcools forts (différence significative par rapport au reste des Français : respectivement 36,7 % contre 27,1 %), suivi du vin rouge avec toutefois une consommation moindre en région par rapport au reste de la France (respectivement 35,2 % contre 50,6 %) et des autres alcools (avec une proportion de consommateurs plus importante en région que dans le reste de la France, respectivement 33,2 % contre 22,1 %).

→ Les fiches thématiques du Baromètre santé nutrition

L'analyse de l'extension régionale du Baromètre santé nutrition en Haute-Normandie a donné lieu à la publication d'autres documents thématiques comme dans les autres régions où une telle extension a été réalisée : « Perceptions et connaissances nutritionnelles », « Nutrition, revenus et insécurité alimentaire », « Activité physique et sédentarité », « Structure et environnement des repas », « Comportements d'achats alimentaires » et d'un fascicule « Présentation et méthodologie de l'enquête ». Une synthèse intitulée « Différences et similitudes entre régions » est également réalisée par la Fnors.

Ce document a été réalisé par : Gaëlle Mazure, Cyril Boudier et Hervé Villet (ORS Haute-Normandie).

Le choix des thématiques et les analyses ont été réalisés en collaboration étroite avec Samira Bensalah, Marie-Antoinette Castel-Tallet et Thomas Klipfel (ORS Champagne-Ardenne), Élodie Roy et Anne-Sophie Woronoff (ORS Franche-Comté), François Baudier et Claude Michaud (Urcam Franche-Comté), Cyril Boudier, Gaëlle Mazure et Hervé Villet (ORS Haute-Normandie), Jean-François Buyck, Dorothee Grange et Catherine Vincelet (ORS Île-de-France), Geneviève Le Bihan (Cres Languedoc-Roussillon), Bernard Ledéret et Inca Ruiz (ORS Languedoc-Roussillon), My Mai Cao et Hafida Raoui (Drass Nord - Pas-de-Calais), Henriette Noël (Drass Picardie), Nadège Thomas et Alain Trugeon (OR2S Picardie), Lucie Bacchioni et Cécile Lucas (Drass Provence-Alpes-Côte d'Azur), Aurélie Bocquier, Caroline Lions et Pierre Verger (ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur), Claire Bossard et François Michelot (Fnors), François Beck et Hélène Escalon (Inpes).

Le recueil des données du sur-échantillon régional et l'analyse ont été financés par la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales, le Groupement régional de santé publique et la Région Haute-Normandie.

Directeur de la publication : Dr Yvon Graïc

Observatoire régional de la santé de Haute-Normandie

57, avenue de Bretagne - 76100 ROUEN Tél. : 02 32 18 07 50 - Fax : 02 32 18 07 51

Email : accueil@orshn.fr Site : www.orshn.fr